



## EVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI AU PROCESSUS DEMOCRATIQUE EN COTE D'IVOIRE

TERMES DE REFERENCES RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) NATIONAL (E)

### 1. Contexte et situation

La tenue d'élections apaisées et crédibles constitue un facteur important dans le processus de consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire. Contrairement aux élections de 2010, les élections présidentielles d'octobre 2015, référendaires d'octobre 2016, législatives de décembre 2016 et sénatoriales de mars 2018 se sont déroulées sans violences. Néanmoins, la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire reste minée par quelques poches de vulnérabilité caractérisées par des tensions politiques latentes, un processus de réconciliation encore inachevé, la multiplication d'actes d'incivisme, un fort risque de conflits intra et intercommunautaires, avec un potentiel niveau élevé d'incidents et de violences. En particulier, les violences faites aux femmes et aux jeunes dans les élections et leur insuffisante participation à ces processus faisaient peser des risques de violences sur les élections locales et régionales prévues pour le 13 octobre 2018.

La participation des femmes et des jeunes pose un défi particulier. Les femmes représentaient en 2015 que 11% à l'Assemblée nationale, classant le pays au 155ème rang mondial. Les dernières élections législatives ont montré le manque de soutien des partis politiques aux militantes de leurs partis. Le taux des femmes ayant pu présenter leurs candidatures aux élections représentait seulement 12% globalement, certains partis politiques enregistrant une absence totale des candidatures féminines. Les appuis fournis par les partenaires engagés dans le processus électoral, notamment le SNU, ont contribué à accroître légèrement la représentativité des femmes au sein de l'Assemblée Nationale de 11,37% en 2016 contre 9,4% en 2011, et au niveau des collectivités locales, 7,96% contre 5,07 et d'obtenir une constitution plus sensible au genre incluant des aspects visant à renforcer la promotion de la participation politique des femmes. Conformément au préambule et à l'Article 36 de la Constitution ivoirienne révisée en 2016 qui promeut les droits politiques de la femme, une loi sur le quota favorisant la représentation dans les assemblées élues, a été adoptée en octobre 2019.

En dépit de ces efforts, des défis persistent et ralentissent l'essor de l'élite politique féminine en Côte d'Ivoire.

De plus, les jeunes et les femmes d'une manière générale, très touchés par les répercussions des crises récurrentes qu'a connues le pays, ont accumulé d'importantes lacunes en matière d'éducation et d'emploi. Leur vulnérabilité s'est donc considérablement accrue et ils finissent souvent par devenir des pions d'une concurrence d'intérêts politiques aux niveaux local, régional ou national. Ces jeunes et ces femmes sont le plus souvent victimes et acteurs des tensions sociales au cours des périodes électorales. De ce fait, il apparaît nécessaire, avant la tenue des élections locales, de prévenir les risques d'affrontements et de conflits, tout en les incitant à une plus grande participation et au strict respect des règles de la démocratie et des exigences électorales.

Ainsi, le projet financé en totalité par le PBF devait contribuer à la prévention des risques d'affrontements et de conflits, tout en incitant, d'une part, les populations à une plus grande participation et d'autre part, les populations et les acteurs politiques au strict respect des règles de la démocratie et des exigences électorales.

Il avait pour buts, de façon générale, de contribuer à la création d'un environnement pré et post-électoral apaisé et sécurisé afin de renforcer la participation citoyenne et consolider les acquis de la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire. Le Projet vient compléter et renforcer les initiatives déjà en cours avec certains partenaires techniques engagés dans l'accompagnement des élections en Côte d'Ivoire, tels que le NDI et les différentes plateformes nationales d'appuis aux élections.

Le projet a eu une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les zones sensibles et potentiellement. Il a été mis en œuvre dans les localités de Abidjan, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Bonon, Katiola, Dabakala, Bondoukou et Bouna.

La formulation du projet a fait l'objet d'une large consultation avec les institutions nationales en charge du processus électoral notamment la Commission Electorale Indépendante (CEI), Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté (MSCSLCP), le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ; l'Assemblée nationale ainsi que les Organisations de la Société Civile nationale et internationale qui ont l'habitude d'accompagner le processus électoral en Côte d'Ivoire à savoir : l'Institut Gorée de Dakar, le National Democratic Institute (NDI), le Réseau des femmes leaders Africaines, le Forum des femmes des partis politiques, le groupe consultatif de la société civile et la Plateforme des jeunes et des femmes pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire. Toutes ces institutions ont apporté leurs contributions à la définition des trois axes stratégiques, des résultats attendus, ainsi que des activités à mener dans le cadre du projet, en lien avec l'évolution actuelle du contexte socio-politique de la Côte d'Ivoire et les priorités qui s'imposent pour un accompagnement optimal du processus électoral avec les élections locales d'octobre 2018.

Débuté le 10 septembre 2018, le projet s'achève le 31 mars 2020, soit une durée de 18 mois et est financé par le fonds de consolidation de la Paix des Nations Unies pour un montant de 1 200 000 USD. Le PNUD et ONU FEMMES Côte d'Ivoire ont été les agences récipiendaires avec 1 000 000 USD pour le PNUD et 200 000 USD pour ONU FEMMES. Les principaux bénéficiaires du projet sont les leaders politiques (femmes et hommes), les femmes et les, commissaires et fonctionnaires de la CEI, les Organisations de la Société, les plateformes de jeunes et de femmes pour les élections apaisées, le Forum des femmes des partis politiques, les Leaders communautaires et les autorités administratives, les médias et les forces de défense et de sécurité. Les résultats attendus du projet étaient 1) Les acteurs politiques, notamment les femmes et les jeunes des partis politiques et les autres parties prenantes au processus électoral, sont engagés dans le dialogue politique pour des élections locales apaisées ; 2) Les risques de violences liées au processus électoral sont réduits à travers la mise en place d'un système d'alerte rapide, flexible et proactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées ; 3) la participation des femmes dans le processus électoral et leur représentativité dans les assemblées élues sont améliorées. A la fin du projet, la situation est la suivante :

- Des caravanes de sensibilisation à l'endroit des candidats, des guides religieux et leaders communautaires, des chefs coutumiers traditionnels, et de la jeunesse dans les 13 communes du district d'Abidjan ont été réalisées ;
- 60 moniteurs et opérateurs de saisie de la violence, 400 M-Observateurs (Moniteurs-Observateurs) formés;
- Signature du code de bonne conduite par toutes les parties prenantes ;
- Une campagne de sensibilisation /information grand public, « Voter pour ma Mairie et mon Conseil Régional sans violences » a été mise en œuvre dans les régions du Bélier, de la Marahoué, de la Nawa et à Yopougon dans le District d'Abidjan. Dans le but de promouvoir une image positive et non violente du processus électoral, les actions suivantes ont été menées ;
- Cent soixante (160) causeries-débats effectuées avec les femmes sur les thématiques d'élections apaisées et les voies de recours en cas de contestation du résultat dans les localités de Man, Tiapoum, Dabou, Yamoussoukro, Facobly. Ces causeries-débats ont touché au total 3686 femmes ;
- Cent soixante (160) causeries débats, avec les jeunes sur les thématiques d'élections apaisées et sur les voies de recours en cas de contestation du résultat, effectuées avec par la suite 3293 hommes et 843 femmes sensibilisés ;

- Cent soixante-seize (176) rencontres avec les leaders des associations des jeunes et des femmes ont été effectuées et réparties comme suit : 79 leaders de jeunesse et 97 leaders d'associations de femmes.
- Les capacités de 50 relais communautaires jeunes dans les localités d'Abobo et de Zouan-Hounien sur les thèmes du civisme, de la citoyenneté, du processus électoral, de la paix, de la démocratie et de la communication pour un changement de comportement ont été renforcées. Ces 50 relais communautaires ont été constitués en des comités citoyens pour des élections non violentes qui ont mis en œuvre les actions de sensibilisation pendant la période des campagnes électorales ;
- Un (1) système d'alerte précoce et de réponse rapide rendu fonctionnel le Jour du Scrutin ;
- les capacités matérielles des Commissions Electorales Locales ont été renforcées ;
- Quatre cents (400) Observateurs du scrutin répartis sur certaines Communes.
- Soixante (60) moniteurs de la violence répartis sur certaines Communes ;
- Renforcement des capacités techniques de 88 femmes candidates aux élections locales, 80 femmes leaders et de partis politiques et (51) jeunes filles de partis politiques sur le leadership féminin, les dispositifs électoraux en Côte d'Ivoire, le cadre juridique des élections, la conduite d'une campagne électorale, la prise de parole et stratégie de communication et de négociation ;
- La stratégie genre de la CEI a été élaboré ;
- Une pépinière des jeunes filles en politiques a été mise en place
- Des cadres d'échanges pour la prévention des violences électorales auront été réalisés ;
- 

Le projet d'appui au processus démocratique en Côte d'Ivoire a sur la période de réalisation mené des actions tant au plan institutionnel que communautaire. Au moment où se réalise l'évaluation finale, la Côte d'Ivoire se prépare à affronter de nouvelles échéances électorales dans un environnement politique animé par différents partis politiques. Cet environnement s'avère complexe car l'évaluation devra tenir compte de l'actualité pour faire des analyses objectives et nuancées sur les résultats engendrés par le projet. Les zones d'intervention du projet comptaient un peu plus de 10 millions d'habitants dont 50% de femmes. Il est à noter que toutes les zones ne pourront pas être visitées par la/ le consultant (e) en évaluation, toutefois, il conviendra de définir des zones selon des critères de choix objectifs et documentés.

<b>Informations sur le projet</b>	
<b>Titre du projet</b>	Appui au Processus Démocratique et de Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire
<b>Numéro Atlas</b>	CIV10-00111529
<b>Produit et résultat institutionnel</b>	<p><b>Résultat 1</b> : Les acteurs politiques, notamment les femmes et les jeunes des partis politiques et les autres parties prenantes au processus électoral, sont engagés dans le dialogue politique pour des élections locales apaisées.</p> <p><b>Résultat 2</b> : Les risques de violences liées au processus électoral sont réduits à travers la mise en place d'un système d'alerte rapide, flexible et proactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées.</p> <p><b>Résultat 3</b> : La participation des femmes dans le processus électoral et leur représentativité dans les assemblées élues sont améliorées.</p>
<b>Pays</b>	Côte d'Ivoire
<b>Région</b>	Abidjan, Aboisso, Bouna, Agboville, Bouaké, Bingerville, Séguéla, San Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessedougou, Daloa, Bonon, Dabakala, Bondoukou et Bouna
<b>Date de signature du document de projet</b>	31 août 2018

<b>Dates du projet</b>	Démarrage : 10 septembre 2018	Fin prévue : 31 mars 2020
<b>Budget du projet</b>	1 200 000 USD	
<b>Dépenses engagées à la date de l'évaluation</b>	887 883,58 USD	
<b>Source de financement</b>	Fonds de consolidation de la Paix	
<b>Gender Marker</b>	2	
<b>Agence d'exécution</b>	PNUD, ONU FEMMES	

## **2. Objectif de l'Objet, champs et objectifs de l'évaluation**

L'objectif est de conduire une évaluation sur l'acquis du projet d'appui au processus démocratique en Côte d'Ivoire et les effets sur les communautés cibles afin de connaître et documenter les changements qui ont eu lieu au cours de l'intervention. Cette étude permettra d'évaluer la valeur ajoutée de l'approche des agences et la pertinence de l'approche innovatrice du projet et mieux évaluer l'amélioration apportée par le projet sur les dynamiques sociales, communautaires et de conflit. Cet exercice devra permettre de collecter les données quantitatives et qualitatives en lien avec les résultats escomptés ou non afin d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité du projet ainsi que la prise en compte des Droits Humains et l'égalité des sexes selon les critères d'évaluation de l'OECD-DAC.

Cette évaluation de fin de projet a pour objectifs suivants :

- Évaluer globalement les résultats atteints par le projet ;
- Évaluer si et dans quelle mesure le projet a eu un effet réel en termes de consolidation de la paix (en lien avec les axes et résultats du Projet d'Appui à la Consolidation de Paix) dans les zones d'intervention ciblées de façon directe ou à travers des effets catalytiques, y compris la pertinence de la théorie de changement (la logique de l'approche) proposée par le projet autour des dividendes de la paix ;
- Évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et l'effet des actions menées par le projet par rapport aux objectifs visés ainsi que les mécanismes en place pour la pérennisation des résultats ;
- Évaluer le niveau de satisfaction des différents acteurs clés par rapport au projet lui-même et aux résultats atteints ;
- Identifier les principaux enseignements à tirer de la mise en œuvre du projet, ainsi que les bonnes pratiques qui pourront être répliquées ;
- Déterminer, au vu du marqueur genre 2 attribué, si le projet a effectivement encouragé l'égalité entre les sexes de façon considérable et cohérente, en veillant à ce que les femmes bénéficient du projet et reflétant leurs préoccupations et intérêts.
- Identifier les facteurs de succès et défis du projet (programmation et gestion du projet) ; sur cette base, formuler des recommandations sur les procédures de planification et mise en œuvre des projets potentiels futurs qui vont financer ce type d'intervention.

## **3. Critères d'évaluation et questions clés**

### **3.1. Pertinence**

Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales du moment en matière de consolidation de la paix et de développement et des priorités nationales en matière de promotion de la Femme, ainsi que dans les produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), du programme de pays, le Plan stratégique du PNUD et de ONU Femmes et les ODD ?

- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la théorie du changement relative à l'effet correspondant du programme de pays ?
- Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ?

- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles dans le pays ?

### **3.2. Efficacité**

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), du programme de pays, aux ODD, au Plan stratégique du PNUD et de ONU Femmes et aux priorités de développement nationales ?
- Dans quelle mesure les produits du projet ont-ils été réalisés ? Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et effets attendus du programme de pays ?
- La stratégie de partenariat du PNUD et de ONU femmes a-t-elle été adaptée et efficace ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ?
- Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?
- Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ?
- Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ?
- Les objectifs et les produits du projet sont-ils clairs, pratiques et faisables dans ce cadre ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?
- Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet se font-elles de manière participative, et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ?

### **3.3. Efficience**

- Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ?
- Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet du PNUD et de ONU Femmes et son exécution ont-elles été efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité ?
- Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ?
- Les ressources ont-elles été utilisées de manière efficace ? Les activités soutenant la stratégie présentaient-elles un bon rapport coût-efficacité ?
- Les ressources utilisées pour la promotion du genre correspondent-elles aux ressources planifiées à cet effet lors de la formulation du projet ?
- Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?
- Dans quelle mesure les systèmes de S&E mise en place et utilisés par le PNUD et ONU Femmes permettent-ils d'assurer une gestion efficace et efficace du projet ?

### **3.4. Cohérence**

- Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD de ONU femmes et d'autres projets du PACOP ? Quelles ont été les synergies développées ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il respecté les normes et critères internationaux pertinents auxquels
- Le PNUD et ONU Femmes ont-ils adhéré ?
- Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ? Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions notamment en matière de genre ?
- Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes ?

### 3.5. Durabilité

- Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?
- Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ?
- Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ?
- Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ?
- Dans quelle mesure les actions du PNUD et de ONU Femmes représentent-elles une menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet ?
- Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
- Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?
- Les aspirations à long terme des femmes et des hommes sont-ils en adéquation avec les résultats obtenus ?
- Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre ; si oui, sont-ils susceptibles de s'inscrire dans la durée?
- Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ?
- Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?
- Dans quelle mesure les interventions du PNUD et de ONU femmes disposent-elles de stratégies de désengagement bien conçues et bien planifiées ?
- Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?
- Quels sont les effets catalytiques du projet ?
- 

### 3.6. Effets/Changements

- Quels sont les effets positifs et négatifs, primaires et secondaires à long terme produits par le projet, directement ou indirectement ?
- Quels sont les effets intentionnels et non intentionnels, positifs et négatifs pendant la durée du projet?
- Quelle est la preuve que le projet a permis aux jeunes femmes en particulier de contribuer efficacement au processus démocratique ?
- Quelles sont les preuves que le projet a permis d'accroître la représentativité des femmes dans les assemblées élues?

**NB :** L'évaluation ne sera pas en mesure d'évaluer pleinement l'impact du projet compte tenu de sa durée et du fait que l'évaluation intervient pendant que le projet est encore en cours. Mais elle répondra aux questions suivantes, qui permettront d'identifier les effets immédiats du projet, qui détermineront l'impact sur le long terme :

### 3.7. Questions transversales Droits fondamentaux

Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des travaux du PNUD et de ONU Femmes ?

## Égalité des sexes

- Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

## 4. **Méthodologie de l'évaluation**

### **Approche**

L'évaluation se reposera sur une méthodologie à la fois quantitative et qualitative et la méthodologie du/de la consultant (e ), la collecte de données et leur analyse reflèteront cette approche. La partie quantitative visera à documenter les effets principaux du projet à travers des données chiffrées collectées auprès des bénéficiaires directs et indirects du projet. Cette partie de l'évaluation prendra le cadre de résultats du projet comme son point de départ.

L'évaluation réunira les données nécessaires pour renseigner les indicateurs au niveau d'effet du cadre de résultats. Ceci comprendra dans certains cas d'établir des valeurs de référence pour certains indicateurs à travers des enquêtes rétrospectives.

La partie qualitative complétera la partie quantitative et visera à approfondir l'analyse et corroborer les voies à travers lesquelles l'approche du projet pourrait contribuer à la cohésion sociale et la réduction du niveau de conflictualité. Elle servira également à découvrir des explications alternatives des effets/changements éventuelles attribués au projet et difficilement captées par enquête quantitative. Enfin, l'enquête qualitative a pour but de mieux comprendre les perspectives et aspirations des bénéficiaires directs et indirects et les questionnaires et guides d'entretien comprendront des questions ouvertes permettant aux personnes sondées de s'exprimer librement.

### **Collecte de données**

L'évaluation doit faire appel à plusieurs méthodes et instruments d'évaluation, tant qualitatifs que quantitatifs et sensibles au genre. Dans le cas où les visites sur le terrain seraient impossibles du fait de l'actualité sanitaire lié à pandémie du COVID 19, et du manque de membres de l'équipe d'évaluation locale, les données devront être collectées à distance. Des interviews Skype, des questionnaires mobiles, des enquêtes en ligne, des plateformes de collaboration et des images satellites pourraient être utilisées pour collecter des données. Les parties prenantes qui font face à des urgences existantes doivent être prévenues à l'avance afin de faciliter les éventuels ajustements des délais

**Examen documentaire de tous les documents pertinents :** Il s'agit notamment d'analyser :

- Le document de projet (accord de contribution)
- La théorie du changement et le cadre de résultats
- Les rapports de contrôle de la qualité du projet ;
- Les plans de travail annuels ;
- Les notes conceptuelles des activités ;
- Les rapports trimestriels et annuels consolidés ;
- Le rapport de suivi axé sur les résultats ;
- Les résumés des réunions des comités techniques et de pilotage du projet ;
- Les rapports de suivi technique/financier.
- Etudes et évaluations antérieures.
- Les rapports et articles des activités réalisées

**Entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes :** avec le Secrétariat du PBF, les homologues gouvernementaux, les membres de la communauté des donateurs, les représentants des principales organisations de la société civile, certains membres de l'UNCT et les partenaires d'exécution ;

**Discussions de groupes ou avec des informateurs clés,** y compris des hommes et des femmes, des bénéficiaires et des parties prenantes. Tous les entretiens doivent être menés dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat. Le rapport final d'évaluation ne doit pas permettre d'établir un lien entre un commentaire donné et une ou plusieurs personnes physiques.

**Visites sur le terrain** et validation sur site des principaux produits et interventions tangibles. L'évaluateur est tenu d'appliquer une approche participative et consultative en veillant à impliquer étroitement les responsables de l'évaluation, les partenaires d'exécution et les bénéficiaires directs ;

L'approche méthodologique retenue, y compris le calendrier des entretiens, des visites sur le terrain et la liste des données qui seront utilisées pour l'évaluation doit être clairement présentée dans le rapport de démarrage et doit faire l'objet de discussions poussées et d'un accord entre les parties prenantes du PNUD, de ONU Femmes et le consultant.

## 5. **Livrables**

Il est attendu du / de la consultant (e) :

- Un rapport de démarrage (10-15 pages)

Le rapport doit être préparé par le / la consultant( e) avant d'entamer la collecte de données complémentaires (avant tout entretien formel, distribution de questionnaires ou visites sur le terrain) et après consultation de la documentation fournie et des premiers entretiens.

Le rapport initial doit inclure le programme détaillé des tâches, activités de la prestation en désignant les personnes responsables et les moyens matériels prévus.

- Un rapport provisoire (40-60 pages):

Le / la consultant (e) doit soumettre aux parties prenantes, un rapport provisoire afin que celles-ci s'assurent de la prise en compte des normes de qualité.

- Un rapport final en français ( 40-60 pages au plus hors annexes) dont le contenu doit correspondre aux prescriptions des termes de références de la mission (voir annexes).

## 6. **Profil du / de la consultant( e) national(e)**

Le / la consultant(e) devra répondre aux exigences suivantes :

- Justifier d'une formation **BAC+4** en sciences sociales, sciences économiques, sciences juridiques ou tout domaine équivalent ;
- Avoir au moins 07 années d'expérience dans la conduite d'évaluation externe de projet/programme de de cohésion sociale, de consolidation de la paix, développement et de genre ;
- Avoir une bonne maîtrise de la gestion axée sur les résultats des projets et programmes de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de l'évaluation sensible au genre et une expérience avérée de la conduite d'évaluation liées au genre ;
- Avoir une bonne connaissance et une expérience avérée (au moins 05 ans) en matière de gestion des conflits et consolidation de la Paix ;
- Disposer d'une excellente capacité d'analyse de synthèse, de rédaction solide et une compétence avérée en rédaction scientifique, en communication orale et écrite ;
- Avoir une connaissance prouvée en gestion de cycle de projet ;
- Avoir une connaissance approfondie du contexte ivoirien en particulier des zones d'intervention ;
- Observer une indépendance vis-à-vis des parties impliquées ;
- Avoir une bonne capacité de communication ;
- Avoir à son actif au moins deux rapports d'évaluation ;

## 7. **Déontologie de l'évaluation**

La présente évaluation sera réalisée dans le respect des principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » du GNUE et de l'OCDE-CAD. Le consultant doit veiller à sauvegarder les droits et la

confidentialité des personnes fournissant les informations, par des mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant la collecte et la publication de données. Le consultant doit également assurer la sécurité des informations collectées et prévoir des protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'information lorsque cela est requis. Les connaissances et les données acquises au cours du processus d'évaluation doivent par ailleurs être utilisées pour l'évaluation uniquement, à l'exclusion de tout autre usage sans l'autorisation expresse du PNUD, de ONU Femmes et de ses partenaires ».

## **8. Durée de la mission**

L'évaluation se déroulera entre les mois de mai 2020 et s'étendra sur 25 jours ouvrés.

## **9. Modalités d'exécution**

### **i. Le responsable de l'évaluation**

Le responsable de l'évaluation donne son avis quant à l'acceptation finale de l'évaluation, ainsi que pour la validation de toutes les étapes du processus d'évaluation, notamment : a) vérification de l'évaluabilité ; b) finalisation des termes de référence de l'évaluation, c) définition de la composition requise de l'équipe d'évaluation et son recrutement ; d) validation du rapport de démarrage, e) coordination et consolidation des commentaires sur la version préliminaire du rapport d'évaluation, et f) acceptation des rapports d'évaluation finaux. Le responsable de l'évaluation est le spécialiste en suivi-évaluation du PNUD en binôme avec le Spécialiste suivi-évaluation de ONU Femmes.

### **ii. Le responsable du Programme**

Le rôle du responsable du programme (spécialiste programme Gouvernance et Etat de Droit) en binôme avec le responsable Programme ONU Femmes est de soutenir la mise en œuvre d'une évaluation. Afin de garantir l'indépendance et la crédibilité de l'évaluation, il ne gère pas directement l'évaluation. Toutefois, il fournit les documents et les données demandées et soutenir l'évaluation dans son ensemble, notamment la mission de collecte des données.

### **iii. Le Groupe de Référence**

Il est établi un groupe de référence composé de représentants des principaux partenaires et parties prenantes, afin de soutenir l'évaluation et de proposer des commentaires et des orientations aux étapes importantes du processus d'évaluation. Le groupe de référence garantit la transparence du processus et renforce la crédibilité des résultats de l'évaluation. il est composé de :

- La Commission Electorale Indépendante (CEI) ;
- Le ministère du Plan et du Développement ;
- Le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté (MSCSLCP) ;
- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
- Le PNUD ;
- ONU FEMMES ;
- Le Secrétariat technique du PBF .

## **10. Calendrier du processus d'évaluation**

Activité	Nombre de jours estimés	Échéance de réalisation	Lieu	Entité responsable
<b>Étape 1 : Examen documentaire et rapport de démarrage</b>				
Réunion d'information avec le PNUD et ONU Femmes (responsables de programme et personnel affecté au projet en fonction des besoins)		À la signature du contrat	PNUD	Responsable de l'évaluation et chargé de programme ONU Femmes
Transmission des documents pertinents au/ à la consultant(e) en évaluation		A la signature du contrat	Par email	Coordination du projet
Examen documentaire, conception de l'évaluation, définition de la méthodologie et actualisation du plan de travail, y compris la liste des parties prenantes à consulter	5 jours	Dans un délai de deux semaines après la signature du contrat	A domicile	Consultant(e) en évaluation
Soumission du rapport de démarrage (15 pages maximum)		Dans un délai de deux semaines après la signature du contrat		Consultant(e) en évaluation
Commentaires et validation du rapport de démarrage		Dans un délai d'une semaine à compter de la réception du rapport de démarrage	PNUD	Responsable de l'évaluation
<b>Étape 2 : Mission de collecte des données</b>				
Réunions de consultation et visites sur le terrain, entretiens approfondis et groupes de discussion	15 jours	Dans un délai de quatre semaines après la signature du contrat	Abidjan et dans les zones d'intervention	À organiser par le PNUD /ONU Femmes avec les partenaires de projet locaux, le personnel du projet, les autorités locales, les ONG,
Réunion d'information avec le PNUD, ONU Femmes et les principales parties prenantes	1 jour		Abidjan	Consultant(e) en évaluation
<b>Étape 3 : Rédaction du rapport d'évaluation</b>				
Préparation de la version préliminaire du rapport d'évaluation (50 pages maximum sans les annexes) et du résumé analytique (5 pages)	5 jours	Dans un délai de trois semaines après la fin de la mission de terrain	Domicile	Consultant(e) en évaluation
Soumission du rapport provisoire de l'évaluation				Consultant(e) en évaluation
Envoi des commentaires consolidés du PNUD, de ONU Femmes et des parties prenantes sur le rapport provisoire		Dans un délai de 2 semaines à compter de la date de réception du rapport provisoire	PNUD	Responsable de l'évaluation et Groupe de référence de l'évaluation
Réunion d'information avec le PNUD/ONU Femmes	1 jour	Dans un délai d'une semaine à compter de la réception des commentaires	PNUD	PNUD, ONU Femmes groupe de référence, consultant en évaluation

Finalisation du rapport d'évaluation en intégrant les ajouts et commentaires transmis par le personnel du projet et le bureau pays du PNUD et ONU Femmes	3 jours	Dans un délai d'une semaine à compter de la réunion d'information finale	A domicile	Consultant(e) en évaluation
Soumission du rapport final d'évaluation au bureau de pays du PNUD (50 pages maximum hors annexes et résumé analytique)		Dans un délai d'une semaine à compter de la réunion d'information finale	A domicile	Consultant(e) en évaluation

## 11. Paiement

Délivrables	Délais	Montant
Rapport de démarrage	A 3 jours ouvrés du début de la mission	20%
Rapport provisoire	Après 20 jours ouvrés à partir du début de la mission	50%
Rapport final de l'étude	A la fin du contrat dès la remise du rapport final	30%

**NB :** Tous les rapports sont validés et certifiés avant paiement.

## 12. Modalité de soumission

Le dossier de candidature devra être constitué de :

**i. Une offre technique incluant :**

- La compréhension des TDR, la matrice d'évaluation et la méthodologie d'évaluation proposée ;
- Un chronogramme prévisionnel des tâches précisant les moyens humains et matériels affectés à chaque étape de la prestation ;
- Un résumé de l'expérience passée du consultant dans les évaluations de projets ;
- Le Curriculum Vitae du consultant ;

**ii. Une offre financière incluant :**

- Les honoraires du consultant
- Les coûts liés aux ressources humaines et matériels impliqués

## 13. Critères d'évaluation des offres techniques et financières

a) Le nombre de points attribués pour chaque critère technique est le suivant :

La sélection sera faite sur la base des critères suivants :							
Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques	Note maximum	Consultant					
		A	B	C	D	E	
1.	Qualification et expérience	40					

2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes et références clés	20					
1.2	Expertise avérée dans le domaine de la consolidation de la paix	20					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale des activités à mener ?	10					
2.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ?	10					

2.3	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des tâches ?	20					
2.4	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	10					
Total		50					

a) Evaluation finale

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière ;

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des compétences et de l'expérience du consultant, de sa méthodologie de travail et de sa proposition financière.

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire mensuel incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et autres frais relatifs à la mission dans les localités de l'intérieur du pays);

Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems ;

**b) Les deux propositions doivent être placées sous plis scellés distincts et porter la mention : CONSULTANT(E) NATIONAL(E) POUR L' EVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI AU PROCESSUS DEMOCRATIQUE EN CÔTE D'IVOIRE**

c) Les dossiers sont à déposer au bureau du PNUD Côte d'Ivoire à l'adresse :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio ? 01 BP 1747 ABIDJAN 01 COTE D'IVOIRE, au plus tard le ... à...heures 00**

d) Toute proposition technique et financière transmise dans des enveloppes non scellées et pas séparées, seront rejetées.

	Préparé par	Visé par	Approuvé par
Nom			
Signature			
Date			

#### **DETAIL DES COUTS :**

##### **Détail des couts par élément :**

<b>Elements</b>	<b>Coût Unitaire</b>	<b>Quantité</b>	<b>Cout total pour durée du Contrat</b>
<b>I. Coûts du Personnel</b>			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			

#### **14. Annexes des TDR**

1. Cadre de résultats et théorie du changement de l'intervention ;
2. Une liste des principales parties prenantes et des autres personnes à consulter, avec des informations concernant l'organisation dont elles dépendent et leur importance pour l'évaluation, ainsi que leurs coordonnées ;
3. Listes des sites à visiter ;
4. Listes des documents à consulter ainsi que des sites internet à visiter ;
5. Matrice d'évaluation ;
6. Format du rapport d'évaluation ;
7. Code de conduite

## **1. Théorie de changement et cadre de résultats**

### **Théorie du changement du projet**

Dans le contexte sociopolitique fragile à l'approche des échéances électorales en Côte d'Ivoire, Si un cadre d'échanges entre les acteurs politiques, les leaders communautaires, avec l'appui des plateformes de dialogues pour des élections apaisées et transparentes, est appuyé et fonctionnel, Si les institutions impliquées dans le processus électoral intègrent effectivement le genre dans le processus, et que les femmes sont plus à même d'exercer un leadership politique transformationnel, Si les jeunes, les acteurs des médias sont formés et sensibilisés sur leur rôle dans la prévention et la gestion des conflits et leurs capacités renforcées et Si ces derniers participent massivement aux élections locales à venir, Alors le processus électoral se déroulera dans un sentiment d'inclusivité et dans un environnement apaisé favorable à la consolidation de la paix.

**Annex B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données désagrégées par sexe et âge)**

Résultats1: Les acteurs politiques, les jeunes et les femmes	Produits	Indicateurs1 a : Pourcentage des acteurs politiques, des jeunes et des femmes ayant confiance au processus électoral	Moyens de vérification/A la fin de la campagne collective	Etapas
notamment des partis politiques et les autres parties prenantes au processus électoral sont engagés dans le dialogue politique pour des élections locales apaisées		<b>Données de Référence :</b> AD  <b>Cible :</b> Au moins 50% des acteurs politiques des jeunes et des femmes ont confiance au processus électoral	Rapport de la campagne Electorale / A la fin de la campagne	
		Indicateur 1 b : Proportion des parties politiques ayant adhéré au code de bonne conduite  <b>Données de Référence :</b> 20%  <b>Cible:</b> 100% des parties politiques	Rapport de l'Observatoire de Bonne Conduite / A la fin des élections	
	<b>Produit 1.1: Une plateforme multipartite de dialogue est mise en place et fonctionnelle</b>	Indicateur 1.1.1 : Nombre de rencontres périodiques organisées par la plateforme  <b>Données de Référence :</b> 00  <b>Cible :</b> 06	Rapports de la Plateforme multipartite / A la fin du processus	
	Indicateur 1.1.2 : Nombre d'acteurs politiques et membres d'OSC qui ont leurs capacités renforcées en matière de dialogue politique	Rapports de formations de la plateformes / A la fin des formations		

		Données de Référence : 75 acteurs des partis politiques et des membres des OSC formés  Cible ; Au moins 5 leaders par parti politique, OSC formés		
		Indicateur 1 c : Niveau de participation des partis politiques aux élections locales de 2018  Données de Référence : 00%  Cible: Au moins _80% des parties politiques	Rapports de la CEI Rapports des OSC à la fin des élections	
	<b>Produit 1.2 : Les partenaires nationaux sont appuyés pour promouvoir une image positive et non violente du processus électoral</b>	Indicateur 1.2.1 : Nombre de dialogues initiés par les leaders religieux et communautaires  Données de Référence : 00  Cible : Au moins 25 dialogues initiés	Rapports des dialogues / A la fin des séances	
		Indicateur 1.2.2 : Nombre de campagnes de sensibilisation et de dialogue sur des élections sans violences menées par les partenaires nationaux	Rapports des Campagnes de sensibilisation	Avant les élections

		Données de Référence : 17 campagnes au niveau local pour des élections non violentes organisées par les OSC  Cible: Au moins une campagne dans chaque localité cible du projet (25 campagnes)		
	<b>Produit 1.3 : La capacité des jeunes et des femmes des partis politiques est renforcée en matière d'élections et de paix</b>	Indicateur 1.3.1 : Nombre de jeunes (par sexe) capable d'utiliser l'outil BRIDGE  Données de Référence : 30 membres de 7 OSC de la Plateforme des jeunes et des femmes formés BRIDGE  Cible : 100 jeunes pairs formateurs dont 50 femmes	Rapports de Formations / A la fin des formations	
		Indicateur 1.3.2 : Nombre de causeries-débats et de sensibilisations de proximité initié par la plateforme des clubs de paix  Données de Référence : 7 causeries débats organisés par les Club de paix opérationnels dans les universités et grandes écoles  Cible : Au moins 4 causeries-débats et de sensibilisations de proximité	Rapports des séances de sensibilisations / A la fin des sensibilisations	

		organisées par chaque club de paix soit 11 causeries en valeur cumulée		
		Indicateur 1.3.3. Nombre de jeunes affiliés aux partis politiques en matière de dialogue et actions non violentes  Données de Référence :00  Cible: Au moins 100 jeunes dont 50 femmes		
<b>Résultat 2:</b>  <b>Les risques de violences liées au processus et à l'environnement électoral sont réduits à travers la mise en place d'un système d'alerte rapide, flexible et réactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées.</b>		Indicateur 2 a : Proportion de cas incidents signalés par la plateforme de veille situationnelle mise en place  Données de Référence : 90% des cas signalé lors de l'élection présidentielle de 2015  Cible : 100% des cas signalés	Rapports de la Plateforme de veille situationnelle / A la fin du processus	
		Indicateur 2 b : Nombre d'incidents sécuritaires signalée pendant les élections locales dans les zones cibles du projet  Données de Référence :2 cas de violences enregistrés à Divo lors des élections législatives	Sondages périodiques et Etudes de perceptions Rapports de la CEI / A la fin du processus	

		Cible :0 cas de violence dans les zones cibles du projet		
	<b>Produit 2.1 : Une plateforme de veille situationnelle avec l'appui technique des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées et transparentes est mise en place et fonctionnelle</b>	Indicateur 2.1.1 : Nombre d'organisations de jeunes et de femmes qui participent régulièrement au sein de la plateforme de veille  Données de Référence : 07 (organisations membres de la précédente plateforme de 2015)  Cible : Toutes les OSC impliquées dans le processus électoral	Rapport de la Plateforme de veille	
		Indicateur 2.1.2 : Proportion de plaidoyers initiés par la Plateforme de veille par rapport aux cas référés  Données de Référence : 0 Cible : Au moins 90% de plaidoyers pour les cas référés	Rapports des séances de travail et de plaidoyers organisés	
		Indicateur 2.1.3 : Proportion de plaintes rapportées particulièrement les violences à l'égard des femmes par la Plateforme de veille situationnelle à la CEI et aux instances en charge de ces cas  Données de Référence : AD	Rapport de la CEI	

		Cible : 100% des cas		
	<b>Produit 2.2 : La Commission électorale indépendante est appuyée et promeut le dialogue et la paix</b>	Indicateur 2.2.1 : Nombre de personnel (par sexe) de la CEI qui ont la capacité renforcée sur le programme BRIDGE  Données de Référence : 00 Cible : Tout le personnel technique de la CEI	Rapport de formations	
		Indicateur 2.2.2 : Proportion d'alertes reçues, traitées par la CEI  Données de Référence :00  Cible : 80% des alertes reçues, traitées et/ou en cours de traitement	Rapports de la CEI	
		Indicateur 2.2.3 : Nombre d'émissions radio réalisées par le CEI  Données de Référence : 00 Cible : Au moins 12 émissions radios sur la période de la campagne électorale	Rapports de la CEI	
<b>Résultat 3 :</b>  <b>La participation des femmes dans le processus électoral et</b>		Indicateur 3 a : Taux de participation des femmes dans le processus électoral  Données de Référence : 49,52%	Rapports de la CEI	

<b>leur représentativité dans les assemblées élues sont améliorées</b>		Cible: Au moins 60% des femmes inscrites sur la liste électorale participent au vote		
		Indicateur 3 b : Pourcentage de Femmes Elues Locales par rapport au nombre total d'élus  Données de Référence : 5% des maires élus et 3% femmes présidente de conseil régional Cible: Au moins 10% de femmes maires et 9% de femmes conseillères	Rapports de la CEI	
<b>Produit 3.1 : Le cadre légal relatif aux élections est révisé pour encourager la représentation des femmes</b>		Indicateur 3.1.1 : Nombre de séances de plaidoyers en faveur du projet de loi relatif à la promotion des droits politiques des femmes dans les assemblées élues.  Données de Référence: 0 Cible: Au moins 5 séances de plaidoyer organisées	Rapports des Plaidoyers	
		Indicateur 3.1.2 : Nombre de leaders communautaires, autorités préfectorales, les élus locaux qui sont mieux informés sur le rôle de la femme dans la prise de décision et leur rôle dans la prévention des violences en période électorale ;	Rapports de formation	

		Données de Référence : 0 Cible: 50 leaders		
	<b>Produit 3.2 : Les capacités des femmes et des jeunes filles en leadership sont renforcées</b>	Indicateur 3.2.1 : Nombre de femmes et de jeunes filles qui sont les capacités renforcées en leadership  Données de Référence : 00 Cible: 100 femmes et jeunes filles coachées	Rapports de Formations	
		Indicateur 3.2.2 : Nombre de cellules d'appuis aux femmes candidates créées  Données de Référence: 0 Cible: Au moins 1 cellule créée	PV de création des cellules	
	<b>Produit 3.3 : La population et les partis politiques sont sensibilisés à la question de la violence à l'égard des femmes en politique</b>	Indicateur 3.3.1 : Nombre de sessions de campagnes organisées sur la question de la violence à l'égard des femmes en politique  Données de Référence: 00 Cible: 25 sessions de campagnes dont au moins une campagne dans chaque localité cible du projet	Rapports de formation	
		Indicateur 3.3.2 : Nombre d'initiatives relatives à l'observation du genre appuyées  Données de Référence: 00	Rapports d'activités	

		Cible: Au moins une initiative appuyée		
--	--	--	--	--

2. Liste des principales parties prenantes et des autres personnes à consulter, avec des informations concernant l'organisation dont elles dépendent et leur importance pour l'évaluation, ainsi que leurs coordonnées

3. Liste des sites à visiter

4. Listes des documents à consulter ainsi que des sites internet à visiter

5. Modèle de Matrice d'évaluation

Critère d'évaluation correspondant	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Outils/ méthodes de collecte des données	Indicateurs/ Norme de réussite	Méthode d'analyse des données

6. Modèle de rapport d'évaluation

1. **Titre et pages de garde** : doivent indiquer les informations de base suivantes :

- Nom de l'intervention évaluée ;
- Dates de l'évaluation et du rapport ;
- Pays de l'intervention évaluée ;
- Noms des évaluateurs et organisations auxquelles ils sont affiliés ;
- Nom de l'organisation ayant demandé l'évaluation ;
- Remerciements.

2. **Informations relatives à l'évaluation et au projet** : à inclure dans toutes les versions finales des rapports d'évaluation, sur la deuxième page (et sur une seule page) :

Informations sur le projet		
Titre du projet		
Numéro Atlas		
Produit et résultat institutionnel		
Pays		
Région		
Date de signature du document de projet		
Dates du projet	Démarrage	Fin prévue
Budget du projet		

Dépenses engagées à la date de l'évaluation	
Source de financement	
Gender Marker	
Agence d'exécution	

Informations relatives à l'évaluation		
Type d'évaluation (projet/réalisation/thématique/DPP etc.)		
Finale/mi-parcours/autre		
Période évaluée	Début	Fin
Évaluateurs		
Adresse email de l'évaluateur		
Dates de l'évaluation	Début	Fin

3. **Table des matières**, y compris pour les encadrés, les figures, les tableaux et les annexes, avec les numéros de page.
4. **Liste des sigles et abréviations.**
5. **Résumé analytique** (quatre pages maximum) : Une section indépendante de deux ou trois pages :
  - Décrivant brièvement le sujet de l'évaluation (le(s) projet(s), programme(s), politiques ou autre intervention évalués).
  - Expliquant l'objet et les objectifs de l'évaluation, y compris son public et ses utilisations attendues.
  - Décrivant les principaux aspects de l'approche et des méthodes d'évaluation.
  - Résumant les principales constatations, conclusions et recommandations.
  - Indiquant les normes de qualité et la note de qualité des évaluateurs.
6. **Introduction**
  - Expliquer pourquoi l'évaluation a été effectuée (l'objet), pourquoi l'intervention est évaluée à ce moment précis, et les raisons justifiant le choix des questions.
  - Identifier le principal public cible ou les utilisateurs de l'évaluation, ce qu'ils souhaitent en apprendre et pourquoi, et la manière dont il est attendu qu'ils utilisent les résultats de l'évaluation.
  - Identifier l'intervention objet de l'évaluation (le(s) projet(s), programme(s), politiques ou autre intervention évalués - cf. section suivante portant sur l'intervention).
  - Familiariser le lecteur avec la structure et le contenu du rapport et la manière dont les informations qu'il contient répondent aux objectifs de l'évaluation et satisfont aux besoins en information des utilisateurs attendus de l'évaluation.
7. **Description de l'intervention** : permet aux utilisateurs du rapport de comprendre la logique, d'apprécier les mérites de la méthodologie d'évaluation et de comprendre l'applicabilité des résultats de l'évaluation. La description doit être suffisamment précise pour rendre le rapport intelligible pour ses utilisateurs. La description doit :
  - Décrire ce qui est évalué, qui entend en tirer parti, et la problématique ou la question à traiter.

- Expliquer le modèle ou le cadre des résultats attendus, les stratégies de mise en œuvre et les principales hypothèses sous-tendant la stratégie.
- Établir les liens avec les priorités nationales, les priorités du PNUAD, les cadres financiers pluriannuels de l'organisation ou les objectifs du Plan stratégique, ou d'autres plans ou objectifs propres au pays ou au programme.
- Identifier la phase de mise en œuvre de l'intervention et les modifications majeures éventuelles (par ex. plans, stratégies, cadres logiques) au fil du temps, et expliquer les implications de ces changements pour l'évaluation.
- Identifier et décrire les principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre et leurs rôles respectifs.
- Identifier les questions transversales pertinentes traitées par l'évaluation, telles que l'égalité des sexes, les droits fondamentaux, les groupes marginalisés ou l'engagement à ne laisser personne de côté.
- Décrire la portée de l'intervention, notamment le nombre de volets (ou phases d'un projet) et la taille de la population cible pour chaque volet.
- Indiquer le montant total des ressources, y compris les ressources humaines, et les budgets.
- Décrire le contexte entourant les facteurs sociaux, politiques, économiques et institutionnels, ainsi que le paysage géographique dans lequel opère l'intervention et expliquer les effets (défis et opportunités) que présentent ces facteurs pour la mise en œuvre et les résultats.
- Signaler les faiblesses dans la conception (par ex. dans la logique d'intervention) ou d'autres contraintes dans la mise en œuvre (par ex. ressources limitées).

8. **Champ et objectifs de l'évaluation** : le rapport doit présenter un argumentaire clair du champ, des objectifs principaux et des grandes questions de l'évaluation.

- **Champ de l'évaluation** : le rapport doit définir les paramètres de l'évaluation, par exemple la période examinée, les segments de la population cible considérés, la zone géographique couverte et les volets, produits ou résultats qui ont été (ou non) évalués.
- **Objectifs de l'évaluation** : le rapport doit expressément identifier les types de décisions que les utilisateurs de l'évaluation seront amenés à prendre, les questions qu'ils devront se poser pour prendre ces décisions, et les résultats que devra obtenir l'évaluation pour contribuer à ces décisions.
- **Critères d'évaluation** : le rapport doit définir les critères d'évaluation ou les normes de performance utilisés<sup>1</sup>. Le rapport doit justifier le choix des critères spécifiques utilisés pour l'évaluation.
- **Questions d'évaluation** : elles définissent les informations que l'évaluation va générer. Le rapport doit lister les principales questions d'évaluation qui seront traitées et expliquer dans quelle mesure les réponses à ces questions correspondent aux informations dont ont besoin les utilisateurs.

9. **Approche et méthodes d'évaluation**<sup>2</sup> : Le rapport d'évaluation doit décrire en détail les approches méthodologiques, les méthodes et les analyses choisies, les raisons de ces choix, et dans quelle mesure, tenant compte des contraintes de temps et d'argent, les approches et méthodes employées ont généré des données permettant de répondre aux questions d'évaluation et de remplir les objectifs de l'évaluation. Le rapport doit préciser de quelle manière l'égalité des sexes, la vulnérabilité et l'inclusion sociale ont été prises en compte dans la méthodologie, notamment de quelle manière les méthodes de collecte et d'analyse des données ont tenu compte du genre, utilisé des données ventilées et ont consulté différents groupes de parties prenantes. La description doit permettre aux

<sup>1</sup> Les critères les plus communément appliqués dans le cadre d'évaluations au PNUD sont les critères du CAD de l'OCDE : pertinence, efficacité, efficacité et durabilité auquel s'ajoute la cohérence.

<sup>2</sup> Tous les aspects de la méthodologie décrite doivent être intégralement traités dans le rapport. Certaines informations techniques peuvent être détaillées dans les annexes au rapport

utilisateurs de l'évaluation d'apprécier les mérites des méthodes employées par l'évaluation et la crédibilité des constatations, des conclusions et des recommandations. La description de la méthodologie doit aborder chacun des éléments suivants :

- **Approche de l'évaluation**
- **Sources de données** : les sources d'information (documents et parties prenantes consultés) ainsi que les raisons justifiant ces choix et la manière dont les informations obtenues ont permis de répondre aux questions d'évaluation.
- **Échantillon et cadre d'échantillonnage** : si un échantillon a été utilisé : décrire sa taille et ses caractéristiques, les critères de sélection (par ex. femmes célibataires de moins de 45 ans), le processus de sélection de l'échantillon (par ex. au hasard, dirigé), le cas échéant, la manière dont ont été assignés les groupes de contrôle et de traitement, et dans quelle mesure l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population cible, en signalant notamment les limites de l'échantillon en termes de généralisation des résultats.
- **Instruments et procédures de collecte des données** : les méthodes ou procédures utilisées pour recueillir les données, ainsi que les instruments de collecte (par ex. protocoles d'entretien), leur adéquation par rapport à la source de données, et les preuves de leur fiabilité et de leur validité, et la manière dont ils tiennent compte de la problématique hommes-femmes.
- **Normes de performance**<sup>3</sup> : la norme ou la mesure de référence qui sera utilisée pour évaluer la performance au regard des questions de l'évaluation (par ex. indicateurs nationaux ou régionaux, échelle de notation).
- **Participation des parties prenantes** à l'évaluation et dans quelle mesure le degré de participation des hommes et des femmes a contribué à la crédibilité de l'évaluation et de ses résultats.
- **Considérations éthiques** : les mesures adoptées pour protéger les droits et la confidentialité des informateurs (se référer au guide du GNUE « Directives éthiques pour les évaluateurs » pour plus d'informations<sup>4</sup>).
- **Informations relatives aux évaluateurs** : La composition de l'équipe d'évaluation, le profil et les compétences des membres de l'équipe, la pertinence des compétences de l'équipe dans son ensemble, la parité et la représentation géographique au regard de l'évaluation.
- **Principales limites de la méthodologie** à identifier et à mentionner ouvertement au regard de leurs implications pour l'évaluation, ainsi que les mesures prises pour atténuer ces contraintes.

10. **Analyse des données** : le rapport doit décrire les procédures utilisées pour analyser les données recueillies afin de répondre aux questions d'évaluation. Il doit détailler les différentes étapes et phases de l'analyse qui a été effectuée, notamment les étapes visant à confirmer la fiabilité des données et les résultats pour différents groupes de parties prenantes (hommes et femmes, différents groupes sociaux, etc.). Le rapport doit également justifier l'adéquation des analyses au regard des questions d'évaluation. Les éventuelles faiblesses de l'analyse des données ou les lacunes ou limites relatives aux données doivent être évoquées, y compris leur influence possible sur l'interprétation des données ou les conclusions tirées.

11. **Les constatations** doivent être présentées sous forme d'énoncés de faits fondés sur l'analyse des données. Elles doivent être structurées autour des questions d'évaluation de manière à ce que les utilisateurs du rapport puissent rapidement faire le lien entre les questions posées et les constats réalisés. Les différences entre les résultats anticipés et les résultats réels doivent être expliquées, ainsi

---

<sup>3</sup> Une matrice résumant les sources de données, les outils ou méthodes de collecte pour chaque source, et la norme ou la mesure de référence pour chaque question d'évaluation est un bon outil de visualisation pour simplifier la logique de la méthodologie au lecteur

<sup>4</sup> GNUE, « Ethical Guidelines for Evaluation », juin 2008. Disponible ici : <http://www.uneval.org/document/detail/102>

que les facteurs affectant la réalisation des résultats attendus. Les hypothèses ou les risques relatifs à la conception du projet ou du programme et qui ont ensuite affecté la mise en œuvre doivent être mentionnés. Les constatations doivent tenir compte d'une analyse de la problématique hommes-femmes et des questions transversales.

12. **Les conclusions** doivent être exhaustives et équilibrées, en mettant en avant les forces, les faiblesses et les résultats de l'intervention. Elles doivent être largement étayées par les preuves et s'inscrire dans la logique des constatations de l'évaluation. Elles doivent répondre aux principales questions de l'évaluation et donner des pistes de réflexion pour l'identification ou la résolution des problèmes ou des questions importantes pertinents pour la prise de décisions des utilisateurs attendus, y compris les questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.
13. **Recommandations** : le rapport doit présenter des recommandations pratiques, applicables, à l'attention des utilisateurs cibles du rapport concernant les mesures à adopter ou les décisions à prendre. Leur nombre doit être raisonnable. Les recommandations doivent être directement étayées par des preuves et liées aux constatations et aux conclusions relatives aux questions clés traitées par l'évaluation. Elles doivent mentionner la durabilité de l'initiative et évaluer le cas échéant la pertinence de la stratégie de désengagement. Les recommandations doivent également donner des conseils précis quant à d'éventuels projets ou programmes futurs ou similaires. Elles doivent par ailleurs tenir compte des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des actions prioritaires pour améliorer ces aspects.
14. **Enseignements tirés** : Si cela semble nécessaire ou si les TdR le demandent, le rapport doit faire mention des enseignements tirés de l'évaluation, à savoir les nouvelles connaissances acquises dans ce contexte précis (intervention, résultats, voire méthodes d'évaluation) et qui sont applicables à des situations similaires. Les enseignements doivent être concis et se fonder sur des preuves spécifiques présentées dans le rapport.
15. **Annexes au rapport** : Les annexes proposées doivent comprendre les éléments suivants afin de donner à l'utilisateur du rapport plus de détails concernant le contexte et la méthodologie, de manière à renforcer la crédibilité du rapport :
  - TdR de l'évaluation
  - Autres documents relatifs à la méthodologie, tels que la matrice d'évaluation et les instruments de collecte des données (questionnaires, guides d'entretien, protocoles d'observation etc.), le cas échéant
  - Liste des individus ou groupes interrogés ou consultés et des sites visités. Cette liste peut être omise à des fins de confidentialité avec l'accord de l'équipe d'évaluation et du PNUD
  - Liste des documents consultés
  - Cadre ou modèle de résultats du projet ou programme
  - Tableaux résumant les constatations, par exemple des tableaux montrant les progrès dans la réalisation des produits, des cibles, et des objectifs par rapport aux indicateurs définis.
  - Code de conduite signé par les évaluateurs.

## 7. Code de conduite

### **Formulaire d'acceptation du code de conduite du/ de la consultante (e) en évaluation**

Les évaluateurs :

1. Doivent présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées ;

2. Doivent divulguer l'ensemble des conclusions d'évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l'évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats ;
3. Doivent protéger l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations ; les évaluateurs doivent accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s'assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu'à leur source. Les évaluateurs n'ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l'évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d'actes répréhensibles pendant qu'ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d'enquêter sur la question. Ils doivent consulter d'autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu'il y a le moindre doute à savoir s'il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s'en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu'une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l'évaluation et en faire connaître l'objet et les résultats d'une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l'évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.

**Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation**

**Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies**

**Nom du consultant :** \_\_\_\_\_

**Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) :** \_\_\_\_\_

Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je m'engage à le respecter.

Signé à ..... le .....

Signature : \_\_\_\_\_

## ANNEXE 1 : MATRICE D'ÉVALUATION

	Sous questions évaluatives	Indicateurs	Sources des données	Méthodes de collecte des données	Approche d'analyse
Pertinence	Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales du moment en matière de consolidation de la paix et de développement et des priorités nationales en matière de promotion de la Femme, ainsi que dans les produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), du programme de pays, le Plan stratégique du PNUD et de ONU Femmes et les ODD ?	Conformité du projet avec les priorités nationales de consolidation de la paix et de développement	Documents PND 2015-2020	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la théorie du changement relative à l'effet correspondant du programme de pays ?	Contribution du projet à la théorie du changement	Documents ONU Femmes  Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ?	Capitalisation de l'antériorité	Documents ONU Femmes  Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD		Analyse de texte

	Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?	Prise en compte de l'égalité des sexes	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée aux évolutions politiques, juridiques, économiques, institutionnelles dans le pays ?	Adaptation à l'environnement politique, juridique, économique et institutionnel	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Efficacité	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), du programme de pays, aux ODD, au Plan stratégique du PNUD et de ONU Femmes et aux priorités de développement nationales ?	Contribution aux produits et effets	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	- Dans quelle mesure les produits du projet ont-ils été réalisés ? Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et effets attendus du programme de pays ?	Réalisation des produits du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	La stratégie de partenariat du PNUD et de ONU femmes a-t-elle été adaptée et efficace ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ?	Facteurs de positivité du produit	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ?	Facteurs de négativité	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ?	Pertinence de la stratégie de partenariat PNUD et ONU Femmes	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?	Facteurs d'efficacité / inefficacité de la stratégie de partenariat PNUD et ONU Femmes	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ?	Domaines du plein succès du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ?	Facteurs explicatifs des domaines de plein succès	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

	Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ?	Facteurs facilitants le plein succès dans ces domaines	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ?	Eventuelles stratégies alternatives	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les objectifs et les produits du projet sont-ils clairs, pratiques et faisables dans ce cadre ?	Clarté, faisabilité et dimensions pratiques des objectifs et produits	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?	Inclusivité de la démarche de réalisation du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet se font-elles de manière participative, et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ?	Inclusivité de la gestion du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

	Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ?	Prise en compte des besoins des groupes nationaux et évolution des priorités des partenaires	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ?	Contribution à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ?	Efficacité de la structure de gestion	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet du PNUD et de ONU Femmes et son exécution ont-elles été efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité ?	Satisfaction de la mise en œuvre et exécution du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ?	Utilisation judicieuse (économe) des ressources humaines et financières	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les ressources ont-elles été utilisées de manière efficace ?	Affectation des ressources en vue des résultats	Documents ONU Femmes Documents ODD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

			Accords internationaux Documents PNUD		
	Les activités soutenant la stratégie présentaient-elles un bon rapport coût-efficacité ?	Rapport coût-efficacité des activités soutenant la stratégie	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les ressources utilisées pour la promotion du genre correspondent-elles aux ressources planifiées à cet effet lors de la formulation du projet ?	Conformité des ressources allouées aux ressources planifiées en matière de promotion du genre	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?	Respect des délais pour la livraison des fonds et des activités	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les systèmes de S&E mise en place et utilisés par le PNUD et ONU Femmes permettent-ils d'assurer une gestion efficiente et efficace du projet ?	Pertinence du système du suivi-évaluation	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ?	Affectation des ressources	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

	Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD de ONU femmes et d'autres projets du PACOP ?	Niveau de synergie du projet avec d'autres interventions du PNUD	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Quelles ont été les synergies développées ?	Synergies développées	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure le projet a-t-il respecté les normes et critères internationaux pertinents auxquels - Le PNUD et ONU Femmes ont-ils adhéré ?	Respect des normes et critères internationaux	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ?	Existence d'autres interventions	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions notamment en matière de genre ?	Actions complémentaires en matière de genre	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux  Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

	Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes ?	Singularité/valeur-ajoutée de singularité du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?	Risques financiers pour la durabilité	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ?	Disponibilité des ressources pour la pérennisation des acquis	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ?	Existence de risques menaçant la durabilité	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ?	Risques liés aux cadres légaux politiques et les structures et processus	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les actions du PNUD et de ONU Femmes représentent-elles une menace	Risques liés au projet	Documents ONU Femmes Documents ODD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

environnementale pour la durabilité des résultats du projet ?		Accords internationaux Documents PNUD		
Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?	Appropriation et risques	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?	Existence de mécanismes de pérennisation des résultats	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Les aspirations à long terme des femmes et des hommes sont-ils en adéquation avec les résultats obtenus ?	Aspiration à long terme	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre ; si oui, sont-ils susceptibles de s'inscrire	L'incidence du projet sur les rapports de genre	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
les objectifs à long terme du projet ?	L'incidence du projet sur les rapports de genre	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

			Documents PNUD		
	Les objectifs dans la durée?	Objectifs dans la durée	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ?	Soutien des parties prenantes à long terme	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?	La documentation des enseignements tirés	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les interventions du PNUD et de ONU femmes disposent-elles de stratégies de désengagement bien conçues et bien planifiées ?	Existence de stratégies de désengagement bien conçues et planifiées	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?	Mesures de renforcement des stratégies de désengagement	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

			Documents PNUD		
	Quels sont les effets catalytiques du projet ?	Effets catalytiques du projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des travaux du PNUD et de ONU Femmes ?	Implication de cibles particulières	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?	Prise en compte de l'autonomisation des femmes dans le cycle de projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?	Pertinence du marqueur de genre affecté au projet	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte
	Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?	Contribution du projet aux évolutions positives en matière d'égalité des	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

		sexes et autonomisation des femmes	Documents PNUD		
	Y a-t-il eu des effets inattendus ?	Existence d'effets attendus	Documents ONU Femmes Documents ODD Accords internationaux Documents PNUD	Grille d'observation Entretien Focus group	Analyse de texte

# Fiche d'autoévaluation

## Fiche d'autoévaluation

Mesdames, Messieurs, vous avez pris part au Projet d'Appui à la Consolidation de la Démocratie et la Paix. Dans le cadre de l'évaluation finale dudit projet, je vous prie de bien vouloir remplir individuellement cette fiche d'auto-évaluation. Merci de votre collaboration.

OK

### 1. Signalétique

Nom et  
Prénoms

Structure

Poste occupé

Adresse

Ville/Localité

Région

Code postal

Pays

Adresse

0 sur 38 ont obtenu une réponse

Numéro de  
téléphone

2. Diriez-vous que vous personnellement, vous avez pris part à la réalisation du Projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire?

- Oui directement
- Oui indirectement
- Non je n'ai pas participé

3. Si vous personnellement, vous avez pris part à la réalisation du projet, à quel niveau avez-vous été impliqué (e)?

- La conception du projet
- La formation de l'équipe d'exécution
- la mise en oeuvre du projet
- Le suivi-évaluation du projet
- La communication du projet
- La sécurité des partenaires d'exécution
- La facilitation entre parties prenantes
- Autre (veuillez préciser)

0 sur 38 ont obtenu une réponse

4. Vous personnellement, comment pouvez-vous évaluer votre participation au projet?

- Moins de 10% du projet
- Moins de 20% du projet
- Environ 50% du projet
- Plus de 50% du projet
- Environ 100% du projet

5. Avez-vous rencontré des difficultés pendant votre participation au projet?

- Oui
- Non
- NSP (Ne sait pas / Ne se prononce pas)

6. Au cas où vous auriez rencontré des difficultés, à quel niveau se situaient ces difficultés?

- Pendant la conception du projet
- Pendant la constitution de l'équipe d'exécution du projet
- Pendant la mise en oeuvre du projet
- Pendant le suivi-évaluation du projet du projet

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- Pendant la sécurisation de l'équipe d'exécution
- Pendant la facilitation des parties prenantes

7. De quel type de difficulté s'agissait-il?

- Le manque de temps/ L'insuffisance du temps imparti à l'action à votre charge
- La compréhension des objectifs à atteindre
- La clarté des objectifs du projet
- L'atteinte des résultats
- La faisabilité du projet
- L'allocation des ressources
- La disponibilité des ressources
- La capacité de l'équipe d'exécution
- La prise en compte de l'égalité des sexes
- La discrimination positive à l'égard des
- L'environnement sociopolitique
- L'environnement socioculturel
- Le climat politique
- La coopération des parties prenantes
- le renforcement de capacités des jeunes
- Le renforcement de capacités des femmes/

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- La sensibilisation
- La communication sur le projet
- La mise en place du système d'alerte précoce
- L'implication des jeunes filles/ femmes
- Les relations avec les organisations de la société civile
- Les relations avec la Commission Electorale Indépendante
- Le cadre juridique des élections
- La coopération des populations
- La coopération des leaders communautaires (chefs traditionnels, coutumiers, etc.)
- Autre (veuillez préciser)

8. A votre avis, y a-t-il eu des facteurs qui ont facilité ce projet?

- OUI
- NON
- NSP

0 sur 38 ont obtenu une réponse

## 9. De quel type de facilité s'agissait-il?

- Le temps réparti à l'action à votre charge
- La compréhension des objectifs à atteindre
- La clarté des objectifs du projet
- L'atteinte des résultats
- La faisabilité du projet
- L'allocation des ressources
- La disponibilité des ressources
- La capacité de l'équipe d'exécution
- La prise en compte de l'égalité des sexes
- La discrimination positive à l'égard des populations autochtones, handicapée....
- L'environnement sociopolitique
- L'environnement socioculturel
- Le climat politique
- La coopération des parties prenantes
- le renforcement de capacités des jeunes
- Le renforcement de capacités des femmes/  
jeunes filles
- La sensibilisation
- La communication sur le projet
- La mise en place du système d'alerte précoce

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- L'implication des jeunes filles/ femmes
- Les relations avec les organisations de la société civile
- Les relations avec la Commission Electorale Indépendante
- Le cadre juridique des élections
- La coopération des populations
- La coopération des leaders communautaires (chefs traditionnels, coutumiers, etc.)
- Autre (veuillez préciser)

10. Parlons maintenant de la stratégie de mise en oeuvre du projet. Pensez-vous que la mise en oeuvre du projet a respecté l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes?

- OUI
- NON
- NSP

11. A votre avis, quelles actions ont favorisé l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

L'implication des jeunes filles/ femmes

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- Les moniteurs et opérateurs de saisie de la violence
  - La signature du code de bonne conduite
  - La campagne "Voter pour ma Mairie et mon Conseil Régional sans violences"
  - Les Causeries-débats sur les thématiques d'élections apaisées et les voies de recours
  - Les rencontres avec les leaders des associations de jeunes et de femmes
  - Les renforcements de capacités des relais communautaires
  - Le système d'alerte précoce et de réponse rapide
  - Autre (veuillez préciser)
- des Commissions Electorales Locales
  - La répartition des observateurs du scrutin
  - Les moniteurs de violence
  - Le renforcement des capacités techniques de femmes candidates
  - L'élaboration de la stratégie genre de la CEI
  - La mise en place de la pépinière de jeunes filles en politique
  - Les cadres d'échanges pour la prévention des violences électorales

0 sur 38 ont obtenu une réponse

12. Parlons de la structure de la gestion du projet.  
De combien de membres était-elle constituée?

- |                          |                                  |
|--------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> 1  | <input type="radio"/> 14         |
| <input type="radio"/> 2  | <input type="radio"/> 15         |
| <input type="radio"/> 3  | <input type="radio"/> 16         |
| <input type="radio"/> 4  | <input type="radio"/> 17         |
| <input type="radio"/> 5  | <input type="radio"/> 18         |
| <input type="radio"/> 6  | <input type="radio"/> 19         |
| <input type="radio"/> 7  | <input type="radio"/> 20         |
| <input type="radio"/> 8  | <input type="radio"/> 21         |
| <input type="radio"/> 9  | <input type="radio"/> 22         |
| <input type="radio"/> 10 | <input type="radio"/> 23         |
| <input type="radio"/> 11 | <input type="radio"/> 24         |
| <input type="radio"/> 12 | <input type="radio"/> 25         |
| <input type="radio"/> 13 | <input type="radio"/> Plus de 25 |

13. Vous personnellement, pensez-vous que  
l'effectif de la structure de gestion du projet était  
approprié?

- OUI, c'est ce qu'il fallait
- NON, nous étions en sous-effectif
- NON, il y avait trop de monde

0 sur 38 ont obtenu une réponse

NSP

14. Pensez-vous, qu'au sein de la structure, les rôles étaient clairement définis (chacun savait exactement, ce qu'il a à faire)?

OUI, chacun savait ce qu'il devrait faire

NON, c'était un peu confus

NON, c'était trop confus

15. Parlons maintenant des ressources. Comment pouvez-vous apprécier le budget imparti aux différentes actions?

Le budget était toujours suffisant

Le budget n'était jamais suffisant

Le budget était souvent suffisant

NSP

Le budget était rarement suffisant

16. Vous personnellement, comment pouvez-vous apprécier l'affectation des ressources pour les différentes actions?

Les ressources

Les ressources

0 sur 38 ont obtenu une réponse

temps

Les ressources  
arrivaient souvent à  
temps

Les ressources  
arrivaient  
quelquefois à temps

temps

Les ressources  
n'arrivaient jamais à  
temps

17. Vous personnellement, comment pouvez-vous apprécier la gestion des ressources allouées aux différentes actions?

La gestion était transparente

La gestion était opaque

La gestion était collégiale

NSP

Autre (veuillez préciser)

18. Dans quelle mesure diriez-vous que la gestion du projet a développé des synergies avec d'autres projets?

Des cadres de concertations existaient avec des acteurs engagés dans d'autres projets

Une veille informationnelle nous tenait au

0 sur 38 ont obtenu une réponse

Rien

Autre (veuillez préciser)

19. Parlons de la gestion financière du projet.  
Quelles stratégies ont été mises en oeuvre pour assurer les meilleurs rapports qualité-prix?

Le respect des normes de procédures

La sous-traitance

Les conseils de professionnels

Autre (veuillez préciser)

20. Dans le cadre de la gestion du projet, y avait-il des réunions périodiques de coordination?

OUI

NON

NSP

21. Toujours dans le cadre de la gestion du projet, y avait-il des concertations avec toutes les parties prenantes?

- OUI
- NON
- NSP

22. Au cas où il y avait des concertations périodiques avec les parties prenantes. Quelle en était la périodicité?

- Hebdomadaire
- Toutes les deux semaines
- 1 fois par mois
- Tous les 2 mois
- 1 fois par trimestre
- 2 fois par trimestre
- 1 fois par semestre
- 1 fois par an

23. Dans quelle mesure ces concertations étaient honorées par les parties prenantes?

- Tout le monde était toujours présent
- La majorité était toujours présente
- Il y avait souvent quelques personnes
- Juste un noyau était souvent présent

0 sur 38 ont obtenu une réponse

24. Par rapport aux différents acteurs, comment pouvez-vous apprécier la participation des Organisations de la Société Civile (OSC) au projet?

- Les OSC (associations de jeunes, de femmes etc. ) étaient toujours présentes
- Les OSC étaient souvent présentes
- Les OSC étaient quelquefois présentes
- Les OSC étaient rarement présentes
- Les OSC brillaient par leur absence

25. Par rapport aux différents acteurs, comment pouvez-vous apprécier la participation des leaders communautaires au projet?

- Les leaders communautaires étaient toujours présents
- Les leaders communautaires étaient souvent présents
- Les leaders communautaires étaient rarement présents
- Les leaders communautaires brillaient par leur absence

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- Les leaders communautaires étaient quelquefois présents

26. Par rapport aux différents acteurs, comment pouvez-vous apprécier la participation des représentants de ONU au projet?

- Les représentants de ONU Femmes étaient toujours présents
- Les représentants de ONU Femmes étaient souvent présents
- Les représentants de ONU Femmes étaient quelquefois présents
- Les représentants de ONU Femmes étaient rarement présents
- Les représentants de ONU Femmes brillaient par leur absence

27. Par rapport aux différents. Comment pouvez-vous apprécier la participation des représentants du PNUD?

- Les représentants du PNUD étaient toujours présents
- Les représentants du PNUD étaient rarement présents
- Les représentants du PNUD étaient souvent présents
- Les représentants du PNUD étaient quelquefois présents

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- Les représentants du PNUD étaient quelquefois présents

28. Par rapport aux bénéficiaires. Comment avez-vous ressenti l'accueil réservé aux différents produits?

- Globalement, les bénéficiaires étaient tout à fait intéressés par les produits
- Globalement, les bénéficiaires étaient assez intéressés par les produits
- Globalement, les bénéficiaires étaient intéressés par les produits
- Globalement, les bénéficiaires étaient peu intéressés par les produits
- Globalement, les bénéficiaires n'étaient pas du tout intéressés par les produits

29. De façon spécifique, comment pouvez-vous apprécier l'accueil réservé par les bénéficiaires aux produits? Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
----------------------	----------------	--------------	----------------------

0 sur 38 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    D'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Les bénéficiaires étaient intéressés par la plateforme de dialogue

              

Les bénéficiaires étaient intéressés par l'appui pour la promotion d'une image positive et non violente du processus électoral

              

Les bénéficiaires étaient intéressés par le renforcement de capacités des jeunes et femmes des partis politiques en matière d'élections et de paix

              

Les bénéficiaires étaient intéressés par la plateforme de veille situationnelle

Tout à fait  
d'accord

Assez  
d'accord

D'accord

Peu  
d'accord

Pas du  
tout  
d'accord

Les  
bénéficiaires  
étaient  
intéressés par  
l'appui à la  
Commission  
électorale  
indépendante

Les  
bénéficiaires  
étaient  
intéressés par  
la révision du  
cadre légal  
relatif aux  
élections pour  
encourager la  
représentation  
des femmes

Les  
bénéficiaires  
étaient  
intéressés par  
le  
renforcement  
de capacités  
des femmes et  
des jeunes  
filles en  
leadership

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Les bénéficiaires étaient intéressés par la sensibilisation des populations et partis politiques à la question de la violence à l'égard des femmes en politique

30. Au cours de la réalisation du projet, vous est-il arrivé de noter des risques de chevauchements avec d'autres actions initiées par un partenaire ou d'autres acteurs et ayant les mêmes objectifs?

- OUI, c'est arrivé
- Non, ce n'est pas arrivé
- NSP

31. Au cas où vous avez été confronté à des risques de chevauchement, comment vous y êtes vous pris?

- Nous avons ignoré le chevauchement
- Nous avons communiqué avec les autres acteurs

0 sur 38 ont obtenu une réponse

- Nous sommes restés bloqués
- Nous avons initié une autre action en lieu et place

32. Vous personnellement, avez-vous tiré des leçons de la mise en oeuvre de ce projet?

- OUI
- NON
- NSP

33. Au cas où vous auriez tiré des leçons, quels domaines vous ont inspiré ces leçons?

- La conception du projet
- Le suivi-évaluation du projet
- La mise en oeuvre de l'équipe du projet
- La communication sur le projet
- La mise en oeuvre du projet

34. Vous personnellement, quelles leçons avez-vous tirées de la conception de ce projet?

35. Vous personnellement, quelles leçons avez-vous tirées de la mise en oeuvre de ce projet?

36. Vous personnellement, quelles leçons avez-vous tirées du suivi-évaluation de ce projet?

37. Vous personnellement, comment pouvez-vous, au regard de votre expérience dans ce projet, apprécier les propositions suivantes. Dans quelle mesure seriez-vous d'accord?

Les bénéficiaires de ce projet sont suffisamment motivés pour pérenniser les acquis du projet

Les bénéficiaires de ce projet sont suffisamment outillés matériellement pour pérenniser les acquis

Les bénéficiaires du projet ont suffisamment changé de mentalité sur les rapports de genre

Les bénéficiaires du projet ont suffisamment adopté les principes de l'égalité des sexes en matière politique

Les bénéficiaires du projet ont manifesté du soutien aux objectifs à long terme de ce projet

Les bénéficiaires de ce projet ont été préparés à prendre le relais après le projet pour pérenniser les acquis

Les bénéficiaires du projet ont les moyens matériels de pérenniser les

0 sur 38 ont obtenu une réponse

La fin du projet  
ne s'est pas  
opérée  
brutalement et  
le  
désengagement  
a été préparé,  
planifié

38. Combien de femmes y avait-il dans la structure de mise en oeuvre du projet?

- |                          |                                  |
|--------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> 1  | <input type="radio"/> 14         |
| <input type="radio"/> 2  | <input type="radio"/> 15         |
| <input type="radio"/> 3  | <input type="radio"/> 16         |
| <input type="radio"/> 4  | <input type="radio"/> 17         |
| <input type="radio"/> 5  | <input type="radio"/> 18         |
| <input type="radio"/> 6  | <input type="radio"/> 19         |
| <input type="radio"/> 7  | <input type="radio"/> 20         |
| <input type="radio"/> 8  | <input type="radio"/> 21         |
| <input type="radio"/> 9  | <input type="radio"/> 22         |
| <input type="radio"/> 10 | <input type="radio"/> 23         |
| <input type="radio"/> 11 | <input type="radio"/> 24         |
| <input type="radio"/> 12 | <input type="radio"/> 25         |
| <input type="radio"/> 13 | <input type="radio"/> Plus de 25 |

0 sur 38 ont obtenu une réponse

Terminé

Optimisé par



Créez un sondage en quelques clics !

[Politique de confidentialité et politique relative aux cookies](#)

0 sur 38 ont obtenu une réponse

## Enquête OSC

### ENQUETE OSC

Dans le cadre de l'évaluation finale du Projet d'Appui à la Consolidation de la Démocratie et la Paix, je vous prie de bien vouloir remplir individuellement cette fiche de collecte de données.

Merci de votre collaboration.

OK

#### 1. Signalétique

Nom et  
prénom du  
répondant

Nom de  
l'organisation

Adresse

Adresse 2

Ville/Localité

Région

Code postal

0 sur 15 ont obtenu une réponse

Adresse  
email

Numéro de  
téléphone

2. Dans quel domaine intervient votre organisation?

- La citoyenneté
- foncier
- Le genre
- cohésion sociale
- Assistance sociale
- environnement
- éducation
- justice
- santé
- Autre (veuillez préciser)

3. Dans quelle mesure votre organisation a-t-elle été impliquée dans le projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix?

- En tant que partie prenante
- Nous avons été intéressés parce qu'il y a eu des actions dans les localités où nous intervenons
- En tant que bénéficiaire
- Nous avons juste été informés
- Nous avons été intéressés parce que nous travaillons sur

0 sur 15 ont obtenu une réponse

Nous avons observé de loin

4. En tant qu'OSC, pensez-vous que le projet a touché des aspects, des thématiques qui vous intéressent particulièrement?

Oui

Non

NSP

5. Quelles étaient ces thématiques?

La lutte contre la violence électorale

l'égalité des sexes

l'autonomisation des femmes

le dialogue politique

les cadres de concertation entre partis politiques

l'implication des mouvements féminins et de jeunes en politique

la candidature des femmes aux élections

le changement de mentalité

0 sur 15 ont obtenu une réponse

pérennisation des acquis de ce projet?

OUI

NON

7. Au cas où votre organisation se sentirait concernée par la pérennisation des produits, quels produits vous intéressent particulièrement?

La plateforme multipartite de dialogue

la promotion d'une image positive et non violente des processus électoraux en Côte d'Ivoire

Le renforcement de capacités des jeunes et des femmes des partis politiques en matière d'élections et de paix

La veille situationnelle pour des élections apaisées et transparentes

Le renforcement de capacité de la CEI et de ses démembrements

L'amélioration du cadre légal relatif aux élections en vue d'encourager la représentation féminine

Les capacités des femmes et des jeunes filles en leadership

La sensibilisation des populations et partis politiques à la question de la violence à l'égard des femmes en politique

0 sur 15 ont obtenu une réponse

8. Diriez-vous que vous avez déjà initié, depuis 2018, des actions entrant dans le cadre de la pérennisation de l'un ou l'autre de ces produits? Si oui, de quel (s) produit (s) s'agit-il?

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> La plateforme multipartite de dialogue  | <input type="checkbox"/> Le renforcement de capacité de la CEI et de ses démembrements  |
| <input type="checkbox"/> La promotion d'une image positive et non violente des processus électoraux en Côte d'Ivoire               | <input type="checkbox"/> L'amélioration du cadre légal relatif aux élections en vue d'encourager la représentation féminine                     |
| <input type="checkbox"/> Le renforcement de capacités des jeunes et femmes des partis politiques en matière d'élections et de paix | <input type="checkbox"/> Les capacités des femmes et des jeunes filles en leadership  |
| <input type="checkbox"/> La veille situationnelle pour des élections apaisées et transparentes                                     | <input type="checkbox"/> La sensibilisation des populations et partis politiques à la question de la violence à l'égard des femmes en politique |

9. Parlons maintenant de votre connaissance de l'environnement sociopolitique où votre organisation oeuvre. Avez-vous pu noter une amélioration qualitative de votre environnement sociopolitique ces 5 dernières années? Dans quelle mesure êtes vous d'accord avec les

0 sur 15 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2015 était hostile

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2015 était plutôt convivial

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2016 s'est amélioré

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2016 s'est aggravé

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2016 est resté stable

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2017 s'est aggravé

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2017 s'est amélioré

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2017 est resté stable

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2018 s'est aggravé

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2018 s'est amélioré

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2018 est resté stable

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2019 s'est aggravé

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2019 s'est amélioré

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2019 est resté stable

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2020 s'est aggravé

          

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2020 s'est amélioré

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Dans la localité où mon organisation travaille, le climat politique en 2020 est resté stable

          

10. Les personnes que vous côtoyez ont-elles peur des élections présidentielles à venir?

- OUI
- NON
- NSP

11. Pensez-vous que des actes de violences politiques sont envisageables dans les localités où votre organisation travaille?

- OUI, absolument possible
- OUI, c'est difficile mais possible
- Oui, c'est possible si certains effets se produisent
- NON, ce n'est pas envisageable

0 sur 15 ont obtenu une réponse

12. Voyons maintenant votre appréciation des effets du projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix. Dans quelle mesure êtes d'accord avec les propositions suivantes?

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	
Le projet a permis une prise de conscience des populations	<input type="radio"/>				
Le projet a permis une prise de conscience des acteurs politiques	<input type="radio"/>				
Le projet a modifié la perception des populations sur le rôle de la femme en politique	<input type="radio"/>				
Le projet a amélioré l'image de la femme politique	<input type="radio"/>				
Le projet a contribué à la pacification du climat politique local	<input type="radio"/>				

0 sur 15 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Le projet a ouvert les possibilités de dialogue entre les acteurs politiques au niveau local

              

Le projet a contribué à légitimer les femmes comme acteurs politiques

              

Le projet a renforcé la perception des droits politiques des femmes

              

Le projet a contribué à l'égalité des sexes en politique au niveau de la localité

              

Les effets du projet persistent encore aujourd'hui

              

Les mentalités ont vraiment commencé

              

0 sur 15 ont obtenu une réponse

13. Avez-vous tiré des leçons, à partir de ce projet, pour les activités de votre organisation?

OUI

NON

NSP

14. Quels sont ces leçons?

15. Comment avez-vous entendu parler du projet?

De bouche à oreille

Dans les médias

Par les parties prenantes

Terminé

Optimisé par



[Créez un sondage](#) en quelques clics !

Politique de confidentialité et politique relative aux cookies

0 sur 15 ont obtenu une réponse

## Questionnaire Grand Public

### 1. Signalétique

Nom

Prénoms

Adresse

Adresse 2

Ville/Localité

Région

Code postal

Pays

Adresse  
email

Numéro de  
téléphone

2. Vous personnellement, avez-vous entendu parler du Projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix?

OUI

0 sur 30 ont obtenu une réponse

NON

NSP (Ne sait pas/ Ne se prononce pas)

3. Diriez-vous que vous avez personnellement été impacté (e) (concerné (e)) par les actions ou effets ou résultats de ce projet?

OUI

NON

NSP

4. Comment avez-vous connu ce projet?

J'ai été contacté dans le cadre des actions

J'ai entendu parler du projet dans les médias

J'ai des proches qui ont été concernés par les actions

J'ai lu des informations sur le projet

J'ai entendu parler du projet par des connaissances

J'ai personnellement bénéficié du projet

5. A part vous, connaissez-vous des gens qui ont bénéficié des actions du projet?

OUI

NON

NSP

6. Au cas où vous connaîtriez des bénéficiaires du projet, de quel sexe étaient-ils?

Du sexe masculin

Du sexe féminin

7. Parlons maintenant de votre connaissance du projet. Quel était, à votre avis, l'objectif principal du projet? Veuillez noter ces objectifs de 1 à 5 suivant que vous les trouvez proches ou éloignés des objectifs du projet. 1 très éloigné des objectifs du projet- 5 très proche des objectifs du projet

	1	2	3	4	5
Consolider la démocratie	<input type="radio"/>				
Soutenir les partis politiques	<input type="radio"/>				
Créer les conditions de la paix en Côte d'Ivoire	<input type="radio"/>				

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	1	2	3	4	5
Encourager les partis politiques à dialoguer	<input type="radio"/>				
Faciliter la participation des femmes à la vie politique nationale	<input type="radio"/>				
Sensibiliser les mouvements de jeunes à la cohésion sociale	<input type="radio"/>				
Sensibiliser les femmes au dialogue politique	<input type="radio"/>				
La mise en place d'un système d'alerte précoce pour prévenir les cas de violences pendant les élections locales de 2018	<input type="radio"/>				
Renforcements de capacités des leaders communautaires sur les conflits fonciers	<input type="radio"/>				
Soutien au processus d'autonomisation politique des femmes	<input type="radio"/>				
Sensibilisation aux droits politiques des femmes	<input type="radio"/>				

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	1	2	3	4	5
Promotion et soutien au dialogue politique entre les partis politiques et mouvements de jeunes	<input type="radio"/>				
Soutien aux femmes candidates aux élections locales	<input type="radio"/>				
Soutien au dialogue politique pour des élections pacifiques	<input type="radio"/>				

8. Parmi les différentes actions suivantes, lesquelles vous ont concerné, vous personnellement?

	Tout à fait concerné	Assez concerné	Peu concerné	Pas du tout concerné
La mise en place d'une plateforme multipartite de dialogue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La promotion d'une image positive et non-violente du processus électoral	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	Tout à fait concerné	Assez concerné	Concerné	Peu concerné	Pas du tout concerné
--	-------------------------	-------------------	----------	-----------------	----------------------------

Le renforcement de capacité des jeunes et des femmes des partis politiques

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

La mise en place d'une plateforme de veille situationnelle

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

L'appui de la Commission Électorale Indépendante à la promotion du dialogue et la paix

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

La révision du cadre légal relatif aux élection pour encourager la représentation des femmes

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Le renforcement de capacité des femmes et des jeunes filles en leadership

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Tout à fait concerné    Assez concerné    Concerné    Peu concerné    Pas du tout concerné

La sensibilisation de la population et des partis politiques à la question de la violence à l'égard des femmes en politique

              

9. Plus spécifiquement, dans quelle mesure avez-vous participé ou été influencé par les actions ci-après?

J'en ai entendu parler    J'ai participé    J'ai vu les effets    Je connais des gens ayant participé    Je n'étais pas au courant

Les rencontres consultatives multipartites en vue de la constitution d'une plateforme de dialogue

              

L'organisation des sessions de formations des leaders des différents partis politiques et acteurs politiques pour promouvoir des stratégies d'un processus

              

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
L'appui à la Concertation Interpartis pour des Elections Démocratiques (CIED)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le séminaire autour de la question du dialogue multipartite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'appui à la CIED pour développer des outils de communication qui montre l'esprit de fair play entre les partis politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'appui des leaders religieux et communautaires dans leur action relatif au dialogue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'appui des organisations de la société civile dans leurs actions relatives à la promotion du vote	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La campagne nationale de sensibilisation "Voter pour ma Mairie"	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
La conduite du programme de formation BRIDGE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation des causeries-débats/ dialogue de sensibilisations de proximité pour des élections avec la plateforme des clubs de paix des universités de Côte d'Ivoire autour des valeurs de dialogue, de paix et de cohésion sociale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'initiation de cadres d'échanges entre les jeunes et les femmes avec les leaders politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La formation et l'appui aux mouvements de jeunes et aux femmes avec les leaders politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
--	------------------------------	-------------------	--------------------------	---	------------------------------------

La formation et l'appui aux mouvements de jeunes et de femmes affiliés aux partis politiques pour favoriser leur implication au dialogue et actions non violentes

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

La mise en place de la plateforme de veille en vue des élections apaisées et transparentes ainsi que la prévention de la violence électorale et la consolidation de la paix

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Le suivi de l'environnement politique ivoirien

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

L'initiation du plaidoyer pour garantir climat apaisé et démocratique de la campagne électorale de 2018

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

La formation des observateurs à court terme

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
L'étude qualitative sur la violence à l'égard des femmes en politique et lors des élections	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'organisation de la formation du personnel de la CEI sur le programme BRIDGE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'appui à la mise en place d'une cellule de suivi au sein de la CEI	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La formation des membres de la CEI au niveau national et local	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'appui à la production du matériel de communication électorale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La production de l'émission radio "élections en paix"	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
--	------------------------------	-------------------	--------------------------	---	------------------------------------

L'appui au  
parlement pour  
la revue du  
projet de loi  
relatif à la  
promotion des  
droits politiques  
des femmes dans  
les assemblées  
élues

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Le comité de  
suivi du projet de  
loi

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Les plaidoyers et  
les  
sensibilisations  
sous l'égide du  
Forum des  
femmes des  
partis politiques

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Le renforcement  
de capacités des  
leaders  
communautaires,  
autorités  
préfectorales,  
élus locaux sur le  
rôle de la femme  
dans la prise de  
décision et la  
prévention des  
violences en  
période  
électorale

<input type="radio"/>				
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

			Je	
			connais	Je
J'en ai	J'ai	J'ai	des gens	n'étais
entendu	participé	vu les	ayant	pas au
parler		effets	participé	courant

L'appui aux médias à travers les réseaux des femmes journalistes et professionnels de la communication pour une prise en compte effective du genre dans les contenus médiatiques

La session d'orientation des nouvelles élues sur la prise en compte du genre et la participation politique des femmes

Les manuels au profit des femmes candidates et nouveaux élus

La formation des formatrices (TOT) à la base du manuel de formation des candidates de ONUFEMMES

Les sessions de formation pour les femmes en politique

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	J'en ai entendu parler	J'ai participé	J'ai vu les effets	Je connais des gens ayant participé	Je n'étais pas au courant
Les sessions de formation aux sessions féminines des partis politiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les cellules d'appui accessibles aux femmes candidates	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les cadres d'échanges et de partages d'expérience entre femmes leaders, les femmes des communautés rurales sur le rôle de la femme dans la prise de décision, la prévention des violences en période électorale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La conduite des activités de mentorat des jeunes filles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les outils de communication pour sensibiliser les populations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

J'en ai  
entendu  
parler

J'ai  
participé

J'ai  
vu les  
effets

Je  
connais  
des gens  
ayant  
participé

Je  
n'étais  
pas au  
courant

Les sessions de  
formation et  
d'information sur  
la question de la  
violence à l'égard  
des femmes en  
politique

L'initiative  
relative à  
l'observation  
genre des  
élections

10. Parlons maintenant des élections locales de 2018. Vous personnellement, avez-vous pris part à la campagne électorale de 2018?

OUI

NON

NSP

11. En 2018, vous personnellement, avez-vous craint des actes de violences politiques pendant la campagne électorale de 2018?

OUI

NON

0 sur 30 ont obtenu une réponse

12. Vous personnellement, avez-vous reçu des menaces de violence pendant la campagne électorale de 2018?

- OUI
- NON
- NSP

13. Dans votre localité, en 2018, avez-vous été témoin ou informé d'actes de violence politique pendant les élections de 2018?

- OUI
- NON
- NSP

14. Avant les élections locales de 2018, quelle était votre perception de l'implication des femmes en politique? Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes?

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	D'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
Les femmes ne doivent pas faire la politique	<input type="radio"/>				

0 sur 30 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    D'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Les femmes doivent voter suivant les consignes des hommes

              

Les femmes peuvent faire la politique mais ne doivent pas être candidates

              

Les femmes politiques sont de mauvaises femmes

              

Ce n'est pas grave si une femme se fait violenter en faisant de la politique, elle l'aura cherché

              

Une bonne femme ne devrait pas se présenter contre un

              

0 sur 30 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    D'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Les femmes n'ont pas de droits politiques

              

La politique c'est pour les hommes

              

15. Avant les élections locales de 2018, quelle était votre perception de la tolérance politique. Dans quelle mesure auriez vous été d'accord avec les propositions suivantes?

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    D'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

En politique mon candidat doit gagner sinon, je ne laisse pas tomber

              

Je n'accepterai pas qu'un autre parti politique que le mien dirige ma localité

              

Ceux qui ne votent pas pour mon parti politique sont des ennemis

              

0 sur 30 ont obtenu une réponse

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	D'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
Mon parti politique est le meilleur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il n'y a que mon candidat pour bien gérer ma mairie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Si mon candidat échoue, il se préparera pour revenir la prochaine fois	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La démocratie est un système politique où certains partis politiques échouent aux élections	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La démocratie c'est que un seul parti politique doit gagner à toutes les élections	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La violence en période électorale est acceptable si je pense qu'on nous a volé notre élection	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les femmes doivent être intimidées pour ne pas se présenter et faire perdre les hommes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

0 sur 30 ont obtenu une réponse

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    D'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

C'est inacceptable qu'une femme gagne les élections aux dépens d'un homme

          

Le candidat sortant doit gagner nécessairement

          

16. Diriez-vous que vous personnellement, votre mentalité a évolué depuis les élections locales de 2018?

OUI

NON

NSP

17. A présent, dans quelle mesure serez vous d'accord avec les propositions suivantes?

Tout à fait d'accord    Assez d'accord    D'accord    Peu d'accord    Pas du tout d'accord

Les femmes ne doivent pas faire la politique

          

0 sur 30 ont obtenu une réponse

Tout à fait      Assez      Peu      Pas du tout  
d'accord   d'accord   d'accord   d'accord   d'accord

Les femmes doivent voter suivant les consignes des hommes

          

Les femmes peuvent faire la politique, mais ne doivent pas être candidates

          

Les femmes politiques sont de mauvaises femmes

          

Ce n'est pas grave si une femme se fait violenter en faisant de la politique, elle l'aura cherché

          

Une bonne femme ne devrait pas se présenter contre un homme

          

Les femmes n'ont pas de droits politiques

          

La politique c'est pour les hommes

Tout à fait  
Assez  
Peu  
Pas du tout

d'accord d'accord D'accord d'accord d'accord

En politique,  
mon candidat  
doit gagner  
sinon, je ne  
laisse pas  
tomber

Je n'accepterai  
pas qu'un parti  
politique autre  
que le mien  
dirige ma  
localité

Ceux qui ne  
votent pas pour  
mon parti  
politique sont  
des ennemis

Mon parti  
politique est le  
meilleur

Il n'y a que mon  
candidat pour  
bien gérer ma  
mairie

Si mon  
candidat  
échoue, il se  
préparera pour  
revenir la  
prochaine fois

La démocratie  
est un système  
politique où  
certains partis  
politiques  
échouent aux  
élections

0 sur 30 ont obtenu une réponse

Tout à fait      Assez d'accord      Peu d'accord      Pas du tout d'accord

La démocratie c'est qu'un seul parti politique doit gagner à toutes les élections

                      

La violence en période électorale est acceptable si je pense qu'on nous a volé notre victoire

                      

Les femmes doivent être intimidées pour ne pas se présenter aux élections et faire perdre les hommes

                      

C'est inadmissible qu'une femme gagne les élections aux dépens des hommes

                      

Le candidat sortant doit gagner nécessairement

18. Vous personnellement, pensez-vous que le Projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire a contribué à influencer votre vision de la politique?

OUI

NON

NSP

19. Quels aspects de votre vision, le projet a t-il changé?

La tolérance

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en politique

Le fair play politique

La place des femmes en politique

Les stratégies de vigilances en période électorale

Les droits politiques des femmes

La connaissance de la CEI

La nécessité du dialogue politique

Le rôle des jeunes en politique

La nécessité de la paix

les stratégies de prévention de la violence électorale

La paix en politique

0 sur 30 ont obtenu une réponse

vos attentes personnelles en matière de  
prévention de la violence électorale

- Oui, toutes mes attentes
- Oui, un peu
- Oui beaucoup d'attentes
- Pas du tout
- Oui, quelques attentes

21. Pensez-vous que les initiateurs du projet ont bien fait d'associer la dimension égalité des sexes et autonomisation des femmes à un projet de violence électorale?

- OUI ils ont bien fait
- Non, c'est une mauvaise idée

22. Pensez-vous vraiment que la violence électorale concerne les femmes?

- Oui, ça les concerne
- Non, ça ne les concerne pas

23. Etes-vous au courant de cas de violences politiques à l'égard des femmes dans votre localité?

0 sur 30 ont obtenu une réponse

- OUI, j'en ai vu
- Oui, j'ai déjà violenté une femmes à cause de la politique
- Oui, j'en ai entendu parler
- Non, je ne suis pas au courant
- Oui, j'ai subi des violences politiques parce que je suis femme

24. A votre avis, entre l'homme et la femme, qui a plus de droits politiques?

- L'homme
- La femme
- Aucun
- NSP

25. Vous personnellement, seriez-vous prêt (e) à accepter qu'une femme vous dirige?

- Oui, pourquoi pas
- Oui, mais ça va être difficile
- Oui absolument
- Non, jamais

26. À partir de ce projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, avez-vous été personnellement impacté (e) par d'autres programmes de promotion de la non violence en période électorale?

OUI

NON

NSP

27. Si vous avez été impacté (e) par d'autres programmes, quelle est, à votre avis, la valeur ajoutée du Projet d'appui au processus démocratique et de consolidation de la paix?

Il tient compte des femmes

Il tient compte des jeunes

Il soutient les candidatures féminines aux élections

Il est bien organisé

Il est bien mis en oeuvre

Il était suffisamment financé

Il a concerné plusieurs localités

Il a bien perçu le problème de la violence électorale

Il a prôné un changement de mentalité

0 sur 30 ont obtenu une réponse

- J'ai beaucoup appris
- Je vois les choses autrement
- Les choses ne seront plus jamais comme avant

28. Quel est votre genre?

- Masculin
- Féminin

29. Quel est votre âge?

- 18 à 25 ans
- 26 à 34 ans
- 35 à 44 ans
- 45 à 54 ans
- 55 à 60 ans
- Plus de 60 ans

30. Dans quelle localité habitez-vous?

- Abobo
- Yopougon
- Autre commune d'Abidjan
- Aboisso
- Man
- Biankouma
- Guiglo
- Dabou
- Duékoué

0 sur 30 ont obtenu une réponse

- Agboville
- Bouaké
- Bingerville
- Séguéla
- San Pedro
- Divo
- Gagnoa
- Odienné
- Autre (veuillez préciser)
- Korhogo
- Ferkéssédougou
- Daloa
- Bonon
- Katiola
- Dabakala
- Bondoukou
- Bouna

Terminé

Optimisé par



[Créez un sondage](#) en quelques clics !

[Politique de confidentialité](#) et [politique relative aux cookies](#)

0 sur 30 ont obtenu une réponse

### Liste des personnes contactées

ASSANDE Arsène	PNUD- Program Manager PBF
KOUAME YAO Marcel	Agent
BEUGRE Legson	SECRETARIAT GENERAL
TANDIA Mahamadou	Community Project Officer
ACHI Blandine	Coordonnatrice de projet
KOUAME Koffi Arsène	Chargé de programmes
KONAN Fabrice	Secrétariat PBF
KOUAME Kouassi Louis	Coordonnatrice Projet
DION Emmanuel	Chargé de programmes
KPEHIA Jean-Charles Camille	Chargé des finances
GBAZALE Irad	Responsable d'OSC
DON Assi Amis Romaric	Responsable d'OSC
TERE Nean Sylvain	Responsable d'OSC
DAPPA Yawa Elisabeth	Responsable d'OSC
WANGUE Ladji Nicole	Responsable d'OSC
TOURE née SANOUSSI NIAMKEY Larissa Nadège	Responsable d'OSC
AHONON N'DAH René Israël	Responsable d'OSC
NEBOUT Etienne	Responsable d'OSC
DIAKITE Zaynab	Leader communautaire
NOMANE Modeste	Leader communautaire
ZAHON Armand	Leader communautaire
SAWADOGO Cheick-Boubakar	Leader communautaire
ZAMBLE Kouadio Nestor	Leader communautaire
DEHEO G. Jérôme	Leader communautaire
KEDI Ayekpa Armand	Leader communautaire
TAGNON Haweth Ange Sophie Prudence	Leader communautaire
N'DA Kouassi Alfred	Leader communautaire
POLIBA KOUDE Béatrice	Leader communautaire
GROUDE KACOU Théodore	Leader communautaire
BAMBA Youssouf	Leader communautaire
KOFFI N'guessan Blaise	Leader communautaire
RAMDE ISSA	Leader communautaire
GBEHE VICTORINE MARIUSIA	Leader communautaire
Dappa Yawa Elisabeth	Leader communautaire
DIABATE Chiata	Leader communautaire
KACOU Anny	Leader communautaire
SORO Bakary	Leader communautaire
DIOMANDE DANH	Leader communautaire

## Liste des documents consultés

### Documents techniques et rapports

CIVIS Rapport-narratif, Contribution à la consolidation du dialogue politique pour des élections libres, transparentes, et apaisées en Côte d'Ivoire.

NDI Côte d'Ivoire Rapport, Côte d'Ivoire: supporting political dialogue for more inclusive political processes

PRODOC PROJET D'APPUI

PROJECT ELECTIONS –Annexe

Rapport d'activités 2PFJ-CI

Rapport d'activités RAFFA

Rapport de campagne

Rapport de mission GOREE

Rapport général du Moniteur

Rapport GOFEHF

Rapport narratif WANEP

Rapport Projet PACOP

### Ressources consultées en ligne

Draft de Document de Programme Pays pour la Côte d'Ivoire

Cadre programmatique unique du système des Nations Unies pour l'assistance au développement Côte d'Ivoire 2017-2020

	Constatations	Conclusions	Recommandations
<b>Pertinence</b>	<p>Le projet a su harmonieusement trouver sa place au cœur des priorités en matière de consolidation de la paix ainsi que les priorités nationales en matière de promotion de la femme. Il s'est également avéré en accord avec les produits et effets du PACOP et du Programme Pays ainsi que le plan stratégique du PNUD et celui de ONU Femmes et en cohérence avec les ODD en exaltant la pacification des rapports sociaux et politiques comme la cadre de positivité du développement durable et de l'ambition d'émergence affichée par le PND 2016-2020.</p> <p>La convergence des orientations du projet avec les aspirations et les attentes communautaires portées par les OSC consacrent davantage l'ancrage du projet au cœur des priorités nationales et celles des communautés.</p> <p>Les enseignements tirés notamment des expériences d'acteurs de lutte contre la violence politique, de groupes de réflexions et les leçons retenues de la mise en œuvre du projet de 2015 ont utilement servi à la conception et la mise en œuvre du projet.</p> <p>S'il est évident qu'il était trop tôt pour dégager la contribution du projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, il ne souffre d'aucune difficulté à soutenir que les produits et effets de ce projet constituent des pas importants dans l'atteinte de ces objectifs.</p> <p>Le caractère dynamique des cadres politiques, juridiques, économiques et institutionnels du pays ont impacté le projet tant</p>	<p>Au regard des données collectées et des indicateurs de l'évaluation, le projet s'est parfaitement aligné sur à la fois sur les priorités nationales et les priorités des communautés. Il a contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux. Le projet s'est également conformé aux adaptations politiques, juridiques, économiques et institutionnelles de la Côte d'Ivoire. Le projet est donc parfaitement pertinent.</p>	<p>Doter le PNUD et ses partenaires d'une véritable cartographie de la violence politique qui n'est pas une géographie des zones de tension, mais une analyse sociologique et stratégique intégrée qui tiendrait compte des logiques d'interférence des questions sociales dans les affaires électorales.</p> <p>La cartographie de la violence politique doit être considérée comme une « bible » réactualisable à intervalles réguliers et qui viserait à consigner l'état de chaque région. Il permet à tout instant au PNUD de détenir des éléments tangibles de la Situation Actuelle Insatisfaisante de chaque localité. Ceci éviterait les solutions communes qui ne sont pas toujours partout opérante. Ce mapping doit être</p>

	<p>dans ce concept que sa mise en œuvre, entraînant ainsi des logiques et stratégies d'adaptation et de prise en compte des mutations.</p>		<p>sociopolitique par région et localité.</p>
<p><b>Efficacité</b></p>	<p>Le partenariat entre le PNUD, ONU Femmes et les OSC ainsi que les avantages comparatifs des uns et des autres se sont avérés des facteurs qui ont boosté la réalisation des produits.</p> <p>Toutefois, la pression du temps, la concomitance entre les campagnes de sensibilisation et les campagnes électorales qui se déployaient à aucun moment ainsi que l'absence d'une campagne préalable ont accessoirement limité la réussite du projet.</p> <p>En termes de stratégie, le PNUD et ONU Femmes se sont engagés dans un partenariat clair dont le lead assuré par le PNUD a permis de créer les conditions d'une cohérence d'ensemble et de l'attente optimale des résultats.</p> <p>Le projet a le mérite de révéler des points de performance notamment en matière de sensibilisation et le renforcement des capacités grâce à l'appui de OSC et l'adhésion massive des populations.</p> <p>Toutefois, les produits spécifiquement politiques apparaissent comme des points de performance limitée. Il s'agit du dialogue politique, du soutien aux candidatures féminines, la crédibilité de la CEI et la positivité du processus électoral.</p> <p>Sans doute qu'une stratégie de long terme avec des actions préalable de diplomatie de terrain et d'anticipation aurait eu davantage de succès.</p> <p>Dans l'ensemble, certains objectifs et produits du projet sont clairs et pratiques. Dans bien des cas, tous n'étaient pas faisables pour atteindre des résultats immédiats.</p>	<p>Le projet a enregistré des points de bonne performance grâce à des facteurs facilitants, mais également de performances moins bonnes du fait de facteurs limitants. Il utilement tiré profit de la stratégie de partenariat du PNUD et de ONU Femmes qui s'est avéré une stratégie plutôt efficace. Ainsi certains domaines ont été de parfaites réussites tandis que d'autres n'ont pas été à la hauteur des attentes. Il a en a été de même des objectifs et produits du projet qui se sont avérés les uns clairs, pratiques et faisables alors que d'autres ne paraissent pas faisables dans ce cadre. Le projet est efficace et son efficacité aurait été davantage perçue si tous ses produits avaient été réalisés avant les élections.</p>	<p>Innover en matière de renforcement de capacité des acteurs et sortir des routines qui n'ont véritablement pas d'incidence sur la perception des apprenants ainsi que sur leur capacité à comprendre les méandres du fonctionnement d'une société démocratique.</p> <p>La plupart des actions de formation menées dans le cadre de ces activités relèvent généralement du conjoncturel. Les acteurs sont formés sur les pratiques de la non-violence. Mais la formation du citoyen reste le meilleur antidote à la violence politique.</p>

<b>Efficienne</b>	<p>La structure de gestion du projet présentée dans le document de projet s'est avéré efficace et a permis d'obtenir bien des résultats attendus.</p> <p>La stratégie de mise en œuvre du projet du PNUD et de ONU Femmes et son exécution ont permis d'atteindre les produits dans un bon rapport qualité-prix.</p> <p>L'utilisation des ressources économiques, elle a suivi les procédures prévues à cet effet. L'affectation des fonds, du personnel, du temps et de l'expertise s'est faite de façon stratégique même si les partenaires chargés de l'exécution notamment les OSC, ont dû consentir des sacrifices à cette fin.</p> <p>Il existe une conformité entre les ressources destinées aux activités relatives à la promotion du genre et les dépenses réelles effectuées.</p> <p>Le projet a bénéficié de plusieurs niveaux de suivi-évaluation même s'ils n'ont pas tous été institués de façon formelle. Ceux-ci ont contribué à assurer une gestion efficiente et efficace du projet.</p> <p>Le projet a bénéficié de plusieurs niveaux de suivi-évaluation même s'ils n'ont pas tous été institués de façon formelle. Ceux-ci ont contribué à assurer une gestion efficiente et efficace du projet.</p>	<p>La structure de gestion du projet apparaît solide pour aboutir aux résultats avec un bon rapport-coût. Les ressources humaines ont été judicieusement déployées et utilisées. Les ressources financières, en dépit de leur retard étaient disponibles. La gestion du projet est donc parfaitement efficiente.</p>	<p>La structure de gestion du projet apparaît solide pour aboutir aux résultats avec un bon rapport-coût. Les ressources humaines ont été judicieusement déployées et utilisées. Les ressources financières, en dépit de leur retard étaient disponibles.</p> <p>On note un parfait équilibre entre les dépenses totales et les niveaux de réalisation des résultats de sorte que les montants dépensés sont en étroite adéquation avec le montant prévu pour chaque résultat. Les ressources ont suffi. On ne note à cet effet aucun besoin de rallonge budgétaire au-delà de la rallonge des résultats. L'exécution du budget s'est réalisée conformément aux règles applicables.</p> <p>Quant à la gestion des ressources humaines, on note</p>

			<p>une stratégie efficace avec le partenariat avec les OSC qui a garanti une rationalisation judicieuse des ressources humaines.</p> <p>Des actions de suivi évaluation ont été réalisées à deux niveaux, d'une part au niveau interne des OSC et d'autre part au niveau de la coordination du projet au PNUD-CI.</p> <p>La gestion du projet est donc parfaitement efficace.</p>
Cohérence	<p>Le projet s'inscrit dans la droite ligne de nombreuses autres initiatives entreprises par le PNUD de ONU femmes ainsi que d'autres projets du PACOP.</p> <p>De façon directe la mise en œuvre du projet ne revendique aucune synergie spécifique développée.</p> <p>La plupart des activités entrant en ligne de compte dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet apparaissent ponctuels, même si leurs effets sont sensés durer. Qu'il s'agisse de la plateforme de veille, du cadre de dialogue politique, des actions de sensibilisation ou de formation, de l'accompagnement de la CEI, toutes ces actions sont restées ponctuelles de sorte qu'elles n'ont eu besoin de développer des stratégies de synergie tant les résultats attendus constituent des objectifs structurels</p>	<p>Dans sa conception comme dans sa mise en œuvre, ce projet apparaît compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD et de ONU Femmes et d'autres projets du PACOP. Il a par ailleurs respecté toutes les normes et tous les critères internationaux pertinents auxquels le PNUD et ONU Femmes ont adhéré. Il est assorti de valeur ajoutée indéniable. Toutefois, le cadre logique du projet ne paraît pas, au regard de la chaîne des résultats à même d'assurer une atteinte totale des</p>	<p>Dans sa conception comme dans sa mise en œuvre, ce projet apparaît compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD et de ONU Femmes et d'autres projets du PACOP. Il a par ailleurs respecté toutes les normes et tous les critères internationaux pertinents auxquels le PNUD et ONU Femmes ont adhéré. Il est assorti de valeur ajoutée indéniable. Toutefois, le cadre logique du projet ne paraît</p>

	<p>nécessitant beaucoup d'interventions répétées et complémentaires.</p> <p>Le projet a respecté les normes et critères internationaux pertinents auxquels le PNUD et ONU Femmes ont adhéré.</p> <p>Il existe d'autres interventions d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention.</p> <p>Deux principaux points originaux porteurs de valeur ajoutée dans le cadre de ce projet sont le dialogue politique, et la prise en compte de la spécificité de la violence politique basée sur le genre qui ont donné une touche spéciale aux diverses actions menées dans le domaine.</p> <p>Pour les personnes enquêtées, ils constituent deux trouvailles importantes sur lesquelles il s'agira de travailler davantage afin de faire du dialogue politique une pratique ordinaire, une sorte d'éthique partagée de la vie politique ivoirienne.</p> <p>Quant à la prise en compte de la spécificité des violences dont les femmes sont victimes, elle permet d'agir sur les perceptions des acteurs dans la mesure la plupart de ces violences sont insidieuses et ne paraissent pas nécessairement aux yeux de leurs acteurs comme des cas de violence.</p> <p>Les parties prenantes impliquées dans la réalisation de ce projet affirment ne pas connaître des risques de chevauchement avec d'autres projets. Ainsi 100% des responsables enquêtés soutiennent l'inexistence de ces risques de chevauchement et l'absence de stratégies d'adaptation.</p> <p>Il serait cependant difficile de soutenir que ce risque n'ait existé à aucun moment de la mise en place du projet dans la mesure où</p>	<p>résultats. Mais le projet n'en reste pas moins cohérent.</p>	<p>pas, au regard de la chaîne des résultats à même d'assurer une atteinte totale des résultats.</p> <p>Tout en faisant référence à d'autres projets et en tirant leçon des précédents, le projet s'est appliqué à respecter les principes de droits humains, les principes d'égalité des sexes. Quoiqu'il ne fasse pas ouvertement référence aux personnes vulnérables et ne s'est pas spécifiquement engagé dans une logique de discrimination positive particulière aux minorités, le projet s'est imposé une gestion souple qui s'est ajusté, au besoin aux situations particulières afin de garantir les droits humains.</p> <p>Mais le projet n'en reste pas moins cohérent.</p>
--	---	---	--

	<p>plusieurs activités engagées dans le cadre de ce projet sont plus légions en période électorale en Côte d'Ivoire.</p> <p>La nature des effets attendus ne laisse, en vérité, pas de place au chevauchement tant ces effets exigent d'ailleurs un cumul d'actions. Il n'a alors été observé ni en interne, ni en externe aucun chevauchement susceptible de nuire soit aux résultats, soit aux produits et encore moins aux effets.</p> <p>Bien au contraire la nature pédagogique des produits notamment les actions de sensibilisation et de renforcement de capacités est telle que leur accumulation ou juxtaposition n'est ni un facteur de risque, ni un hiatus. Ces chevauchements peuvent ainsi bien exister et échapper aux acteurs de la mise en œuvre du projet.</p>		
Durabilité	<p>Malgré l'engouement de certains acteurs notamment des OSC pour la pérennisation des résultats du projet, force est de se rendre compte que les risques financiers pouvant menacer leur durabilité sont réels.</p> <p>Les ressources financières et économiques ne seront guère disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet.</p> <p>Le projet reste assez muet sur les ressources financières et économiques pour préserver les bénéfices réalisés dans le cadre de ce projet. Ces ressources ne sont donc pas disponibles.</p> <p>L'implication des OSC dans ce type de projet relevant, de façon générale, d'une prestation, ne laisse aucune perspective pour les effets.</p>	<p>L'appropriation par les parties prenantes apparaît problématique et les risques de menaces se présentent légions. Quoique les effets soient encore difficiles à mesurer, ils sont déjà menacés par la psychose des élections présidentielles de 2020. Le volet égalité des sexes et autonomisation de la femme porte les meilleurs germes de durabilité. L'adoption de la loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues constitue un acquis tangible et indéniablement durable de ce projet. Le projet apparaît moyennement durable.</p>	<p>Inciter les OSC partenaires du PNUD à œuvrer à la pérennisation des cadres de concertation dans les localités afin de créer les conditions d'une appropriation des enjeux de paix par les leaders communautaires et religieux.</p>

	<p>Les risques sociaux et politiques sont légions qui pourraient mettre en péril les acquis des produits du projet et les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays.</p> <p>L'environnement socio-politique est suffisamment délétère pour augurer une pérennisation des acquis si des actions d'envergure ne sont pas rapidement initiées pour renforcer l'existant.</p> <p>Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet entretiennent des germes de frictions qui représentent des risques pouvant menacer la durabilité des bénéficiaires du projet.</p> <p>Il n'existe aucune menace environnementale relevant des actions du PNUD et de ONU Femmes pour la durabilité des résultats du projet.</p> <p>Ces deux agences onusiennes opèrent sur la base de normes et règles nationales et internationales et dans un strict respect des accords qui les lient à l'Etat de Côte d'Ivoire.</p> <p>Il existe aucun dérapage encore moins une quelconque violation des règles de leur fonctionnement.</p> <p>S'inscrivant dans les préoccupations fondamentales des parties prenantes généralement obsédées par la hantise de la violence politique, les actions du projet ont trouvé bon accueil.</p> <p>Ce projet répond à l'aspiration des Ivoiriennes et des Ivoiriens qui espèrent vivre dans un environnement sociopolitique débarrassé des scories de la violence politique et électorale.</p>		
--	---	--	--

	<p>Les Ivoiriennes quant à elles ne cessent d'exprimer toujours un peu plus fort leur désir d'être mieux représentées sur la scène politique. Les rapports de genre relèvent de perceptions ancrées et entretenues par des habitudes et pratiques sociales ordinaires qui en pérennisent la survie. Ceci légitime toutes les actions en faveur du changement de perception. En cela, le projet constitue un excellent pari. Toutefois, il serait tôt d'en prédire les effets actuellement. Notons cependant que certaines populations soutiennent qu'il a eu des effets immédiats sur leur perception notamment en matière de tolérance, de fairplay politique, de la place des femmes dans la politique, des droits politiques des femmes, de l'égalité des sexes, de la place des jeunes, de la paix en politique.</p> <p>Il n'existe que très peu d'initiatives entrant en ligne de compte pour le soutien manifeste aux objectifs à long terme du projet.</p> <p>C'est l'Etat ivoirien qui a manifesté le plus d'entrain à soutenir les objectifs à long terme du projet. A cet effet, il a adopté le projet de loi relatif à la représentation des femmes dans les assemblées élus qui prévoit « un quota minimum de 30% de femmes sur le nombre de candidats présentés. L'article 4 du projet de loi précise que tout parti politique ou groupement politique dont la liste atteint au moins 50% de femmes candidates, lors d'un des scrutins précités bénéficiera d'un financement public supplémentaire. »</p> <p>L'équipe de projet a tiré des enseignements de la mise en œuvre de ce projet. Ceux-ci sont assez documentés. Ces enseignements</p>		
--	--	--	--

	<p>sont diffusés dans le cercle restreint des agences onusiennes et des PTF alors qu'ils gagneraient à être connus.</p> <p>La conception du projet prévoit une stratégie d'appropriation par les parties prenantes telle qu'elle est formalisée dans le document de projet. Pour autant cette appropriation n'apparaît pas toujours réaliste.</p> <p>Le rapport du PACOP précise que « la mise en place des cadres d'échanges et des mécanismes locaux tels que les plateformes de dialogue politique et les clubs de paix des universités sont autant de mécanismes qui permettront de poursuivre les initiatives au-delà de la fin du projet.</p> <p>Le renforcement de leurs capacités au niveau matériel et technique contribuera à renforcer leurs actions de sensibilisation et de prévention des conflits après la durée du projet<sup>1</sup>. »</p> <p>Pour autant elle ne donne pas d'indication concrète sur la forme réaliste de cette appropriation par les parties prenantes.</p> <p>Généralement la question du désengagement constitue un point problématique des projets de développement surtout ceux s'intéressant aux enjeux perçus comme structurels. Le désengagement ici laisse toujours un goût d'inachevé tant les parties prenantes ne donnent que rarement le gage d'une véritable capacité de pérennisation.</p> <p>Dans le cadre de ce projet, le désengagement est davantage un « au revoir » plutôt qu'un « adieu » puisque les questions sont transversales et persistantes et les problèmes irréductiblement</p>		
--	---	--	--

---

<sup>1</sup> Rapport PACOP

	<p>têtus. Les stratégies de désengagement relèvent donc davantage de la flamme allumée plutôt du flambeau que l'on passe. Il ne devrait donc pas s'agir de transmettre, mais de créer les conditions d'attiser la braise. A cet effet, l'appropriation ne doit pas nécessairement être perçue comme un fait, elle est d'abord une dynamique.</p> <p>le projet a déjà servi de catalyseur à d'autres actions. La loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées est un indicateur de cette dynamique catalytique du projet. Les OSC interrogées dans le cadre de cette évaluation ont également reconnu que ce projet a servi de base au développement en faveur d'autres initiatives.</p> <p>Les effets envisagés du projet sont positifs, primaires et secondaires. Ils peuvent être primaires et secondaires à long terme produits par le projet directement ou indirectement.</p>		
<p><b>Effets</b></p>	<p>Il existe des effets intentionnels et non intentionnels positifs et négatifs pendant la durée du projet.</p> <p>Quelques éléments permettent de soutenir que le projet a permis aux jeunes femmes en particulier de contribuer efficacement au processus démocratique.</p> <p>Les actions de renforcement de capacité des jeunes femmes ont été axées sur les modules relatifs au leadership féminin et la particularité de l'engagement féminin. De ce fait, plusieurs femmes enquêtées ont soutenu que le projet leur « a donné le courage de s'engager dans le processus électoral », alors la</p>	<p>Le projet a eu des effets immédiats liés à la réduction des cas de violence électorales dans le cadre des municipales et des régionales de 2018. Tel était l'un des effets majeur attendu. Les différents événements survenus au Plateau, à Bassam, Bonoua etc. sont les indicateurs du caractère diffus des menaces. En matière de promotion du genre, il existe sûrement des effets et impacts encore non mesurables. Toutefois, les effets liés aux résultats purement politiques</p>	<p>Documenter et engager une campagne sur la spécificité de la Violence Politique Basée sur le Genre (VPBG) qui n'est rien d'autre que le prolongement de la négation des droits politiques de la femme et de l'égalité des sexes.</p> <p>Les personnes enquêtées dans le cadre de cette évaluation soutiennent, majoritairement, ne pas savoir qu'il existe des violences à caractère politiques</p>

	<p>violence du contexte politique depuis une dizaine d'années les en avait mises à l'écart.</p> <p>La mise en place d'une pépinière de jeunes renforce cette volonté de disposer d'un vivier de leaders féminins.</p> <p>: Quels que prometteurs soient les effets et impacts du projet, il apparaît tôt d'identifier des preuves de son accroissement à la représentativité des femmes dans les assemblées élues.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quoique certains effets du projet soient immédiats, notamment la réduction conjoncturelle de la violence telle que observée en 2018, d'autres doivent s'analyser sur le moyen et long terme.</li> <li>• Bien que l'augmentation de la représentativité des femmes dans les assemblées élues en 2018 eût pu être un effet immédiat, il ne l'a pas été en réalité.</li> <li>• Cet objectif relevant des objectifs politiques, il fait partie des points de performance limitée dans le cadre de ce projet.</li> </ul> <p>Le projet a abouti à la mise en place du cadre juridique relatif à la représentativité des femmes dans les assemblées élues.</p> <p>A la suite de cette loi, le gouvernement a décidé que de fixer un taux de</p> <p>Constat : Le projet ne présente aucun négatif primaire et secondaire à long terme</p> <p>Il est indéniable que dans un contexte structurel de pauvreté toute action de masse, directement ou non, a une incidence auprès de personnes pauvres.</p> <p>Les populations autochtones ont bénéficié des actions. De façon spécifique, plusieurs campagnes de sensibilisation se sont</p>	<p>relèvent d'enjeux tous aussi structurels, mais voués à des aléas politiques. Ce qui les rend incertains.</p>	<p>spécifiquement contre les femmes. Ceci rejoint les conclusions du NDI qui, dans son rapport sur ces violences écrivait fort justement : « Le problème a été caché, inconnu, non reconnu ou ignoré, considéré comme faisant partie des pratiques « normales » de la politique, de la lutte pour le pouvoir ou comme étant le « prix à payer en politique »</p>
--	--	---	--

	<p>déroulées dans les langues locales parlées par les autochtones desdites localités.</p> <p>Rien ne semble avoir été prévu spécifiquement pour les personnes ayant des difficultés physiques.</p> <p>Les femmes constituent un corps social spécialement bien en compte dans le cadre de ce projet.</p> <p>Les groupes défavorisés relèvent de cette masse de peuple vers lequel le projet a initié des actions de sensibilisation, de renforcement de capacités.</p> <p>Le projet foisonne d'actions en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme.</p> <p>Sur les 3 résultats (R1, R2 et R3) du projet, un résultat (R3) ainsi formulé « les femmes participent et sont davantage élues » est entièrement et exclusivement dédié à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sur les 8 produits du projet 3 produits sont directement dédiés à cette fin. Il s'agit du produit P1.3 lié au renforcement de capacités des jeunes et des femmes ; du produit P3.1 lié à la révision du cadre légal en vue du renforcement de la représentativité des femmes ; du produit P3.2 lié à la promotion du leadership féminin.</li><li>• Les autres produits impactent également directement et indirectement l'égalité des sexes.</li><li>• Le plaidoyer en faveur de la loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues et son adoption restent des acquis tangibles et durables de ce projet.</li></ul>		
--	--	--	--

	<p>: Le marqueur genre affecté au projet correspond à la réalité sociale et au contexte national.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• En prônant le leadership féminin dans un contexte où la perception est intimement liée à la domination masculine sur la scène politique, le marqueur genre ici tend à remettre en cause les rôles et relations de genres existants. Pour le projet les assemblées élues ne sont pas l'apanage des seuls hommes et l'irruption des femmes et des jeunes dans cette assemblée pourrait quelque peu changer la perception du politique et les représentations faussées qui conduisent à la violence.</li><li>• Le genre ici est intégré à la conception du projet et aux différentes activités et étapes. Ainsi, les différents produits et résultats y font référence. Il en est de même des différentes étapes de la mise en œuvre du projet qui, au travers de la participation des femmes, assument le marqueur genre. Car le genre est pris en compte dans la structure de gestion du projet et la stratégie de partenariat avec les OSC.</li><li>• Dans sa réalisation, le projet a bénéficié d'une part importante du budget, soit le 1/6 pour soutenir des produits entièrement et exclusivement dédiés au genre.</li></ul> <p>Ce projet restera dans les mémoires et annales pour son effet catalytique en faveur de la prise en compte des enjeux de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues constitue un encouragement décisif</li></ul>		
--	--	--	--

	<p>des évolutions en matière d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• On peut estimer que la dynamique impulsée dans le cadre de ce projet a justifié pour une part le taux des femmes candidates en 2018 aux élections locales.</li><li>• Dans le cadre de cette évaluation, il a été également noté de la part des leaders communautaires une certaine prise de conscience. Un leader se souvient très justement que depuis ce projet il « prend davantage conseils auprès des femmes » sur des questions de société et ne sent pas le besoin de se justifier.</li></ul> <p>Plusieurs éléments et constats de cette évaluation ont déjà mis l'accent sur la prise en compte de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de ce projet.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'analyse du cadre logique du projet ainsi que celle des hypothèses et des résultats a déjà relevé l'importance accordée à cette problématique dans la conception du projet.</li><li>• La mise en œuvre du projet a également fait la part à l'égalité des sexes avec une discrimination positive en faveur des OSC impliquées dans la conduite des activités du projet. Ainsi, le Compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire (COCOFCI), l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) ont permis d'assurer un leadership féminin pertinent dans le cadre de la mise en œuvre des activités de ce projet.</li><li>• Les parties prenantes engagées dans ce projet ont également reconnu le respect de ce principe. Dans cette</li></ul>		
--	--	--	--

	<p>perspective l'Etat a mandaté le Ministère de la solidarité de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté dans ma contribution</p> <p>Pour les populations enquêtées la plupart des bénéficiaires connus des actions sont de sexe féminin. Pour les enquêtés plus de 50% des bénéficiaires connus étaient des femmes.</p>		
--	--	--	--

## Code de conduite

### Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation

#### Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies

Nom du consultant : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je m'engage à le respecter.

Signé à Abidjan le 14 septembre 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Moussa Traoré', written over a horizontal line.

Signature : \_\_\_\_\_